



AU SOMMAIRE

AGA ET FORMATION SYNDICALE DU SEPF

AGA DES ÉFM

ASSEMBLÉE DES REPRÉSENTANTES ET
REPRÉSENTANTS DE LA FECB

BCTF NATIONAL PRESIDENTS' MTG

CA DE LA FCE

CE DU SEPF POUR 2017-18

COMITÉ SÉNATORIAL DES LANGUES
OFFICIELLES

CERCLE AUTOCHTONE

CONCOURS J'AI MON APP DU SEPF

CONCOURS DE BOURSES DE JUSTICE
SOCIALE

CONCOURS DES BOURSES DE L'ACELF

FORUM DES LEADERS

HÉRITIÈRES DU SUFFRAGE

IL ES TEMPS QUE ÇA CHANGE

LETTRÉ D'ENTENTE / TEMPS DE
COLLABORATION

POURQUOI LES CONSEILLERS
SCOLAIRES SONT-ILS IMPORTANTS ?

RAPPORT DU REPRÉSENTANTS AUX ARS
DE LA FECB

RÉPONSES À NOTRE LETTRE À
L'HONORABLE MÉLANIE JOLY /
QUESTIONNAIRE DE RECENSEMENT
CANADIEN ET DE L'ÉVALUATION DES
AYANTS DROITS AUX ÉCOLES
FRANCOPHONES

RÉPONSE DU CSF À NOTRE LETTRE SUR
LES CONSEILLES SCOLAIRES



SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU PROGRAMME FRANCOPHONE DE LA C.-B.

Le Colibri

Bulletin d'information no. 28 - JUIN 2017

Mot de la Présidente

Chères et chers collègues,

C'est avec beaucoup d'émotions que je vous écris mon dernier mot de la présidente dans cette édition du Colibri de juin 2017. Le SEPF travaille très fort pour assurer une équité pour tous. Nous sommes toujours vigilants pour que vos droits soient respectés et je dois dire que le travail est de taille.

Nous espérons avoir fini la vérification de la traduction de la convention collective afin que nous puissions remettre une copie papier à tous les représentantes et représentants syndicaux après les vacances d'été et une copie électronique à toutes et tous, qui sera sur notre site web et notre app.

Au lieu de m'étendre sur toutes les interventions récentes de votre SEPF, mon mot de la présidente se résumera à des conseils au vu de mes 5 ans d'expérience en tant que présidente de votre SEPF, qui je dois avouer, a été un honneur et un privilège.

Les voici donc :

Restez vigilantes, vigilants

Vous avez des droits, faites-les respecter.

Restez indignées, indignés

Si vous voyez une injustice, dénoncez-la, combattez-la. Il est important de ne pas créer de précédents qui font partie de la loi ici en Colombie-Britannique.

Restez dignes et fières, fiers

Refusez un système paternaliste. Vous êtes des professionnels de l'éducation et de ce fait, vous devez être traités en tant que tels. Les représentantes et les représentants syndicaux sont les égaux légaux des directions d'école.

Restez équitables

Évitez de jouer le jeu du système de privilèges. Vous lésez ainsi tous vos collègues. De plus, c'est un système arbitraire qui pourrait, un jour, se retourner contre vous.

Restez engagées, engagés

Si vous ne vous organisez pas, vous allez vous faire organiser ! Gardez votre comité du personnel vivant et actif.

Restez solidaires

L'union fait la force. La vie au niveau institutionnel est toujours une question de pouvoir. En étant forts, vous vous ferez respecter.

Enfin

Restez gentilles, gentils ou empreints de fraternité et sororité les uns envers les autres. L'enseignement est un métier très exigeant.

Je vous souhaite à toutes et tous une carrière gratifiante et surtout gardez toujours en tête l'équilibre travail/ maison, c'est essentiel.

Au plaisir,

Sylvie Liechtele

Présidente du SEPF



20 ans d'équité

Syndicat des enseignantes et des enseignants du programme francophone de la C.-B.

SEPF a/s FECB
100-550 6ème avenue ouest
Vancouver, C.-B. V5Z 4P2
☎ 1-877-783-2243 / 604-871-1865
🌐 www.sepfbc.com ✉ lp93@bctf.ca

Le 1er mai 2017

Chères et chers collègues, chères et chers professionnels de l'éducation,
chères et chers bâtisseurs de la génération future,
finalement chères et chers amis,

Pour vous toutes et tous, durant les cinq années de ma présidence, je me suis battue avec vigueur et conviction pour le respect et la défense de vos droits, j'ai été votre voix et j'ai œuvré jour après jour sans relâche pour que la profession enseignante soit respectée et valorisée.

Avec vous et pour vous, sur une base quotidienne, avec votre soutien, votre solidarité, votre implication et parfois vos bons mots d'encouragement, nous avons bâti un SEPF fort et respecté tant au niveau de notre conseil scolaire qu'au niveau provincial au sein de la FECB, national et international (eh oui !). J'en suis très fière et vous pouvez toutes et tous en être fiers également.

Aujourd'hui, rassurée d'avoir bâti des bases solides et une relève dynamique, motivée et engagée, je vous tire ma révérence le 30 juin 2017.

Sachez que mon cœur sera toujours proche de celui des profs, de leur combat, de leur reconnaissance au niveau sociétal. Engagée je suis, engagée je resterai. Et la cause francophone restera toujours chère à mon cœur.

Je resterai la présidente sortante l'an prochain et agirai en tant que consultante auprès du comité exécutif du SEPF et m'assurerai que nos liens avec les francophones du Canada restent forts et enrichissants.

Gardez la tête droite et n'ayez pas peur de vous faire respecter toujours. Vous le méritez bien !

Sylvie Liechtele
Présidente du SEPF



VOTRE COMITÉ EXÉCUTIF 2017-18



Linda Thériault
Présidente



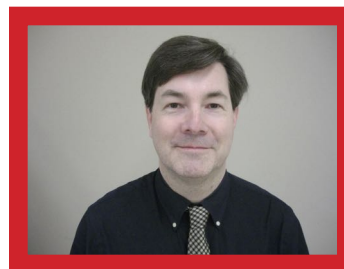
Chères et chers collègues,

Depuis septembre 2013, je participe activement au sein de l'exécutif de notre syndicat. Je termine donc ma quatrième année de mon mandat en tant que vice-présidente et je suis heureuse de vous partager que ces années formatrices n'ont fait que renforcer mes convictions et mon engagement à continuer de vous appuyer et vous représenter mais cette fois-ci à la présidence de notre syndicat. Ces années m'ont permis de travailler de près avec chacun de mes collègues de l'exécutif, nos représentantes et représentants syndicaux et vous et d'avoir un très bon aperçu et une bonne compréhension des dossiers et des procédures syndicales.

Mes quatre années de travail en étroite collaboration avec notre présidente, Sylvie Liechtele, sont sans aucun doute un facteur décisif dans la continuité de mon désir de vous appuyer et vous offrir un service de qualité. Notre mode de gestion engagée, participative et collaborative m'a permis de m'enrichir d'expériences et de savoir-faire en ce qui a trait aux dossiers de négociations, de griefs, de la gestion des médias, de représentation de notre syndicat auprès de la FECB, de la FCE, du CSF et de nos nombreux partenaires francophones locaux, provinciaux et canadiens.

Votre appui, vos actions et votre engagement à faire de notre syndicat une organisation respectée sont ma motivation à poursuivre mon implication au sein de notre syndicat. C'est donc tout naturellement que je tiens à mettre à profit mes années de formations continues et d'expériences en tant que présidente auprès de votre exécutif.

Je vous remercie vivement de l'attention que vous porterez à ma candidature.



Stéphane Bélanger
1er Vice-président



Chers collègues,

Pour une troisième année, je désire continuer à travailler pour vous au sein de l'exécutif du SEPF. Cette année, j'enseigne à l'intermédiaire à l'école du Bois-joli de Delta. Par le passé, j'ai assumé différents postes tant au primaire qu'au secondaire, tant comme titulaire de classe que comme enseignant aux services spécialisés. J'ai aussi fait de la suppléance dans la vallée du Fraser. Je connais donc la réalité des petites et des grandes écoles.

J'ai participé l'automne dernier à l'amalgamation de notre convention collective. Cela m'a permis de bien connaître les articles de notre convention collective. Au cours des deux dernières années, j'ai suivi une formation sur le processus des griefs ainsi qu'une sur les procédures concernant l'enquête que la FECB a offert lors de l'institut du leadership. J'ai également assisté à la formation de l'intendance syndicale offerte par le congrès du travail du Canada. À l'école d'été de la FECB, j'ai suivi des ateliers sur la convention collective, sur la négociation ainsi que sur la santé et sécurité au travail.

Depuis l'année passée, je représente notre syndicat et défends les intérêts des membres du SEPF en participant aux réunions du comité du calendrier du CSF. J'assume les mêmes fonctions au sein du comité de santé et sécurité du CSF depuis trois ans et depuis deux années, je suis également responsable du comité de santé et sécurité du SEPF. J'ai aussi par le passé été responsable du comité des suppléants. Actuellement, je représente le SEPF aux assemblées des représentants de la FECB et à aux AGM. Ce qui me permet d'une part de bien connaître les enjeux provinciaux et d'une autre part de maintenir de bonnes relations avec les autres locaux.

Finalement, je désire continuer à travailler avec l'équipe de l'exécutif du SEPF qui permet à tous ses membres de s'exprimer librement, ce qui de mon humble avis fait avancer davantage l'intérêt de tous les membres.

Je crois donc posséder les atouts nécessaires afin de supporter dans sa tâche la présidente du SEPF et c'est pourquoi je sollicite votre appui à ma candidature en tant que 1^{er} vice-président du SEPF.



Brigitte Attali-Netherton
2ème Vice-présidente



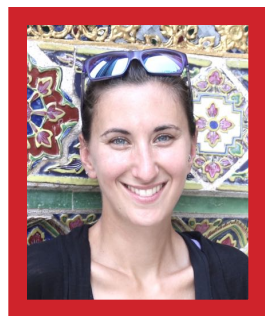
Bonjour,

Je pose officiellement ma candidature au poste de 2^e vice-présidente du Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone. Je suis enseignante certifiée en Colombie-Britannique depuis 2001. J'ai obtenu mon bac en éducation à l'Université de la Colombie-Britannique en 2001. J'ai ensuite fait ma maîtrise en éducation à l'université de Simon Fraser en 2009. Je travaille à l'école Rose-des-vents en 2^e année mais j'ai occupé différents niveaux dans le passé.

Cela fait des années que je fais partie du Comité de développement de mon école et j'ai aidé à y organiser différentes activités de développement professionnel. L'éducation aux adultes a toujours été un domaine qui me tient à cœur : j'ai déjà donné des ateliers professionnels, je fais régulièrement du mentorat auprès d'autres collègues et j'ai eu deux élèves stagiaires dans ma classe.

Cette année, j'ai travaillé dans le Comité du SEPF avec deux autres collègues. Une de nos tâches était l'organisation du Rond-Point et j'ai beaucoup aimé cette expérience.

Ma candidature au poste de 2^e vice-présidente est ainsi une suite logique à mon parcours professionnel. J'ai hâte de développer mon expertise dans le développement professionnel, de partager mes connaissances et de travailler dans l'équipe du SEPF.



Jasmine De Serres
Secrétaire du CE



Chers membres,

C'est avec un grand intérêt que je réitère ma candidature à titre de membre siégeant sur le Comité de justice sociale 2017-2018. Cette année, j'aimerais agir à titre de secrétaire. Je suis originaire de Montréal et j'enseigne depuis maintenant 5 ans à l'école La Passerelle de Whistler à titre d'orthopédagogue et d'enseignante en classe régulière au primaire. Puisque le changement passe par l'éducation, les enseignants ont un rôle privilégié et extrêmement important à jouer auprès des élèves, notamment sur le plan de la justice sociale.

À l'été 2015, grâce au SEPF, j'ai participé au projet Outre-mer en Haïti de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Cette expérience inoubliable m'a beaucoup appris et m'a donné envie de m'investir davantage dans ma communauté et ma profession. Cet été, je pars en Côte-d'Ivoire pour un projet d'alphabétisation chez les adultes désirant apprendre à mieux lire et écrire en français. Tous ces projets m'ouvrent les yeux et le cœur puis m'amènent à vouloir m'impliquer plus que jamais dans diverses initiatives au sein de mon école. Je crois qu'il n'y a pas d'âge pour semer de bonnes actions et faire une différence autour de soi. Chaque jour je répète ce message à mes élèves et c'est justement par des comités comme celui du Comité de justice sociale que je pourrai échanger et partager des idées afin de bâtir des projets pour les enseignants et les élèves d'un plus grand nombre d'écoles.

Je suis une personne curieuse et créative qui adore travailler en équipe. Mes diverses expériences à l'international et en salle de classe font certainement de moi une candidate de choix!



Denise Branter
Trésorière



Bonjour!

Je désire poser ma candidature pour le poste de trésorière pour l'année 2017-18. J'ai occupé ce poste par intérim de mars à juin 2017 suite au départ de notre trésorière. C'est un domaine qui m'intéresse.

Qui suis-je?

Je m'appelle Denise Branter et cette année, j'enseigne à l'École Anne-Hébert en 2^e/3^e années. J'ai occupé le poste de secrétaire en charge du comité de justice sociale pendant cinq ans. Le côté finance m'a toujours intéressée et je veux toujours m'assurer que chaque sou va où il devrait aller. Je suis là pour surveiller les avoirs du syndicat, pour investir dans des domaines qui rapportent tout en étant des investissements éthiques et enfin pour s'assurer que nous aurons assez de fonds en cas de grève.

Je suis là pour vous représenter et gérer les finances de notre syndicat!

Je vous remercie de m'avoir lue et je vous souhaite une belle fin d'année!



Kathy L.-Cabana

Présidente du Comité des enseignantes et enseignants qui enseignent sur appel et des nouveaux enseignantes et enseignants



Bonjour chers et chères collègues,

J'aimerais solliciter auprès de vous un deuxième mandat en tant que responsable du comité des suppléantes et suppléants.

Cette année, ce fut une année riche d'implications au sein de l'exécutif, mais également en tant que représentante syndicale à l'école Victor-Brodeur.

Je suis orthopédagogue au sein du Conseil scolaire francophone depuis quatre ans. Cette année, j'ai eu le grand plaisir de m'impliquer au niveau de notre exécutif local dans lequel je suis responsable du comité des suppléantes et suppléants.

De plus, j'ai participé à plusieurs événements au niveau provincial. Par exemple, la conférence d'été de la Fédération des enseignantes et enseignants en août 2016 à Kamloops fut très enrichissante sur le plan professionnel et personnel.

J'ai aussi eu l'occasion de parfaire et approfondir mes connaissances sur la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Colombie-Britannique, mais également de mon rôle en tant que responsable du dossier des suppléants et des suppléantes. J'ai aussi participé à l'assemblée générale de la fédération durant le congé du printemps. Ce fut une expérience mémorable et d'une richesse incroyable.

Votre comité exécutif s'efforce de former la relève et d'impliquer le plus grand nombre de membres possible dans nos comités ainsi que les comités de la FECB. Les membres du SEPF comprennent les suppléantes et suppléants qui occupent une place importante, et nous nous efforçons de continuer à participer autant que possible, pour partager notre voix au niveau provincial.

Il me ferait le plus grand plaisir de continuer de me former et de me perfectionner dans mon rôle syndical et de continuer de servir les intérêts de vous toutes et tous.

Votre appui, vos actions et votre engagement à faire de notre syndicat une organisation respectée sont ma motivation à poursuivre mon implication au sein de notre syndicat.

Je vous remercie de soutenir ma candidature.



Elvire Seumo

Représentant aux ARs de la FECB



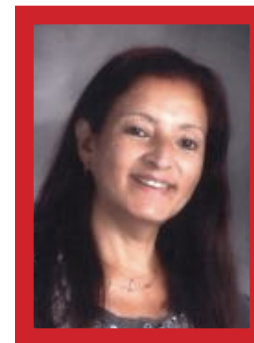
Bonjour,

Je me présente, Elvire Seumo, enseignant à l'école des Pionniers-de-Maillardville.

Cette fin d'année scolaire 2016-2017 marquera également la fin de ma première année en tant que représentant syndical de l'école des Pionniers.

Dans une perspective d'avenir, il me fera plaisir de faire partie du comité exécutif du SEPF 2017-2018 et de vous représenter aux assemblées annuelles des représentants de la FECB.

En attendant, je vous souhaite à tous et à toutes, en ce mois de juin, une belle fin d'année scolaire."



Hamida Bendriss

Responsable du dossier des enseignantes et enseignants du secondaire



Mes fonctions de Responsable du secondaire ont débuté en octobre 2016, lors de mon élection à l'AG du SEPF.

Les points saillants de ces six mois:

- Grief dotation des cours TdC, CAS et Mémoire: Appel conférence le jeudi 10 novembre 2016 DG, RH, Présidente et Vice-présidente du SEPF afin d'obtenir une clarification de la dotation allouée aux écoles secondaires.

Suivis :

- Poursuite du Grief dotation des cours TdC, CAS et Mémoire.
- Grief lié la définition de la tâche des coordinateurs/trices du BI afin que ce rôle soit réhabilité comme poste à responsabilité spéciale selon l'article B.40 et qu'une compensation financière leur soit éventuellement attribuée.
- Lettre adressée à la direction générale du CSF concernant l'horaire du secondaire.

Constat :

- Manque de communication, de respect et d'écoute entre DG, RH, directions et personnel enseignant.
- Pénurie des enseignantes/enseignants suppléants.
- Formations et CAP annulées : Cela nuit au développement professionnel et à la collaboration.
- Confusion concernant les demandes de congés d'études et sans solde.
- Incohérence dans les affectations.

Recommandations :

- Créer un forum avec les représentantes et représentants syndicaux des écoles secondaires du CSF.
- Obtenir et transmettre des directives claires aux partis concernés concernant la dotation, le processus d'affectations.
- Rappeler aux directions de respecter la Convention Collective.
- Réitérer auprès du DG de permettre aux écoles secondaires homogènes de choisir leur horaire.
- Attribuer aux écoles secondaires une dotation adéquate.



**RESTEZ EN SANTÉ EN
FRANÇAIS AVEC**

 **RésoSanté**
Colombie-Britannique
Votre santé en français

TROUVEZ UN.E PROFESSIONNEL.LE DE LA SANTÉ ET DU
BIEN-ÊTRE QUI PARLE FRANÇAISE PRÈS DE CHEZ VOUS SUR
WWW.RESOSANTE.CA

 **+ DE 1000
PROFESSIONNELS** —  **SE FAIRE SOIGNER
DANS SA LANGUE** —  **RECHERCHE PAR
GÉOLocalisation**

Retrouvez votre santé en français sur
www.facebook.com/resosante

Le travail de RésoSanté est rendu possible grâce à l'appui de Santé
Canada pas l'entremise de la Société Santé en français.



QUIZZ
**Je connais
ma convention collective**

En tant que membre du SEPF,
l'employeur peut-il exiger
que je travaille certaines soirées,
des fins de semaine
et quelques jours avant la rentrée?

Réponse à la page 42

PÉDAGOGUE MILITANTE

Katherena Vermette est la fille d'une mère mennonite et d'un père métis née le 22 janvier 1977 à Winnipeg, au Manitoba.

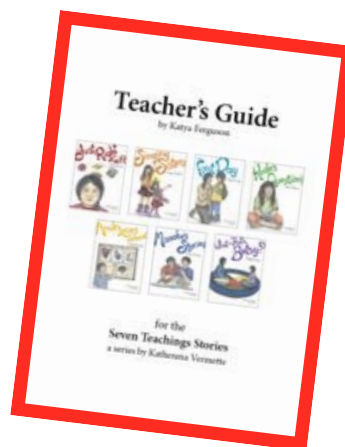
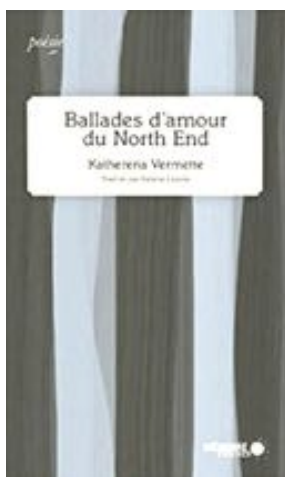
Elle commence sa carrière comme enseignante d'école maternelle à Winnipeg, expérience à l'origine de sa conviction quant à l'alphabétisation familiale. Sa collection *The Seven Teaching Stories* (2014-2015), une série de sept ouvrages destinés aux enfants en bas âge et à leurs parents, fait foi de cette conviction. L'artiste y enseigne les sept leçons du peuple Anishinaabe, y compris l'amour, le respect, le courage et l'honnêteté. Dans *The Just Right Gift: A Story of Love*, un garçon part à la recherche du cadeau idéal pour sa grand-mère. « Il veut trouver un présent aussi doux que ses baisers et aussi chaleureux que ses sourires. » Katherena Vermette, membre de l'Indigenous Writers' Collective of Manitoba, s'implique également de façon active au sein de cette association.

Titulaire d'une maîtrise en beaux-arts avec spécialisation en création littéraire de l'Université de Colombie-Britannique, Katherena Vermette publie des articles dans de nombreuses revues littéraires, dont *Manitowapow*: *Aboriginal Writings from the Land of Water* et *Canada and Beyond*.

Récipiendaire de bourses du Conseil des arts du Canada, du Manitoba Arts Council et du Winnipeg Arts Council, Katherena Vermette reçoit également en 2013 le Prix du gouverneur général pour son premier recueil de poèmes, intitulé *North End Love Songs*.

Katherena Vermette

Poète, nouvelliste, enseignante
et militante autochtone



<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/katherena-vermette/>



BOURSES DE JUSTICE SOCIALE 2016-17

Le Comité de justice sociale
est fier des récipiendaires
des trois bourses
de justice sociale

Les noms des heureuses gagnantes ont été
annoncés à l'AGA du SEPF le 8 mai dernier.
Toutes nos félicitations à:

Jacqueline Mousseau
Cindy Drouin
Mireille Turcotte

Au plaisir de continuer à recevoir des projets
toujours extraordinaires lors de notre prochain
concours de justice sociale en 2017-18.

*Denise Branter, Hamida Bendriss, Jasmine De Serres
et Marie-Anne Hellinckx*
Comité de justice sociale

Bourse de 1 000 \$ "FAIRE LA DIFFÉRENCE" décernée à **Jacqueline Mousseau** de l'école Anne-Hébert

PROJET

Souper Communautaire

L'objectif de ce dîner est la sensibilisation concernant la faim dans le monde et la distribution inéquitable des ressources alimentaires. Ce dîner a pour but de faire vivre durant une soirée l'expérience de l'injustice de la distribution de la nourriture.

Les invités seront séparés en trois catégories. La première catégorie sera celle des personnes qui vivent avec une abondance de nourriture. La seconde sera celle de ceux qui vivent avec le minimum de nourriture pour répondre à leur besoin et la troisième sera celle de ceux qui souffrent en permanence de la malnutrition et du manque de nourriture. Les invités recevront une quantité de nourriture correspondante à la catégorie dans laquelle ils se trouveront. Ils seront aussi assis dans des conditions qui concorde avec la catégorie dans laquelle ils se situent.

Plusieurs se retrouveront assis par terre. Les invités connaîtront leur « catégorie » (abondance, minimum et malnutrition) juste avant le début de dîner.

Les gens présents seront invités à déterminer leur catégorie en pigeant un bout de papier dans un bol, de façon aléatoire, qui indiquera à quelle catégorie appartiendra la personne qui l'a pigé.

Les élèves feront une présentation en début de soirée et demanderons à des invités de chaque catégorie de partager un peu de comment ils ont vécu leur expérience après le repas.

Les fonds soulevés pour cet événement seront offerts à l'organisme Kidsafe - www.kidsafe.ca

Bourse de 500 \$ "JE M'IMPLIQUE" décernée à **Cindy Drouin** de l'école Jack-Cook

PROJET

Un beau parc à mon école

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'état du parc situé à côté du bâtiment de l'école Jack-Cook afin de pouvoir y jouer. Nous allons installer une poubelle avec des sacs biodégradables pour les chiens. Nous allons aussi aider l'association de vélo de montagne de la ville à améliorer le parc et à l'entretenir. Avec l'aide des parents et de la ville, nous voulons rendre cet endroit sécuritaire.

L'Impact sera très positif pour les enfants de l'école et pour la communauté.

Bourse de 500 \$ "JE M'IMPLIQUE" décernée à **Mireille Turcotte** de l'école La Passerelle

PROJET

Les MOTS-dits-MOTS! (Les maudits mots)

L'objectif de ce projet est de faire réaliser aux élèves l'impact des mots sur soi, autrui et notre communauté.

Nous sommes une petite école francophones d'environ 60 élèves évoluant dans un milieu communautaire assez aisé et tout à fait unique par son côté touristique. Les déménagements et le contact avec différentes cultures sont fréquent. Depuis quelques années, l'intimidation est un problème récurrent difficile à enrayer. L'équipe-école s'est donc assise autour d'une même table afin de discuter de cette problématique et de développer un projet qui plairait à tous et qui ferait une différence.

Objectif des bourses de justice sociale:

Les projets doivent avoir un effet de ricochet vers la communauté; le rebondissement a trait entre autres à la justice sociale, l'inclusion, l'antiracisme, la paix, l'éducation globale, la justice environnementale, LGBTQ, l'anti-pauvreté et l'équité de la femme, le harcèlement virtuel et autre, la durabilité de l'environnement, le respect et l'absence de violence.

**REMISE DES CERTIFICATS
DE BOURSES DE JUSTICE SOCIALE
LORS DE L'AGA DU SEPF DU 8 MAI DERNIER**



*Véronique Vachon, représentante syndicale
de l'école Anne-Hébert
recevant le certificat de Jacqueline Mousseau*



*Martin Bahr, représentant syndicale
de l'école Jack-Cook
recevant le certificat de Cindy Drouin*



*Lucie Matteau, représentante syndicale
de l'école La Passerelle
recevant le certificat de Mireille Turcotte*

CERTIFICATS

**Prix de reconnaissance du SEPF
aux finissantes et finissants du CSF**



Le Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique est heureux de remettre deux prix de reconnaissance de 250\$ à deux finissants du CSF pour avoir complété leurs études secondaires. Leurs noms ont été pigés au sort parmi tous les finissantes et finissants du CSF.

Phoebe Taylor
école secondaire de Penticton

et

Taylor Bélanger
école Gabrielle-Roy

Nous sommes très fiers que Tyler Bélanger de l'école Gabrielle-Roy et Phoebe Taylor de l'école secondaire de Penticton aient complété toutes leurs études secondaires en français au sein d'une de nos écoles du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. Nous tenons aussi à souligner leur persévérance et leur engagement francophone en milieu minoritaire.

Tous nos membres enseignants sont fiers de leur accomplissement, leur persévérance, leur engagement et leur contribution à la fierté francophone en Colombie-Britannique.

En acceptant ce prix de reconnaissance, ces deux élèves deviennent ambassadrice et ambassadeur des efforts et du succès de tous les finissantes et finissants.

Encore une fois, toutes nos félicitations!

Le cercle autochtone

par Roger Lagassé
Conseiller pédagogique en éducation autochtone

Le saviez-vous? Le premier drapeau créé sur le sol canadien fut un drapeau métis. Les élèves de l'école du Pacifique l'ont hissé devant l'hôtel de ville de Sechelt lors de la journée nationale Louis Riel le 16 novembre passé. C'est un icône de la francophonie autochtone!



**Des formations
"Contes et légendes autochtones"
sont offertes aux enseignants
de tous les niveaux M-12
qui en font la demande.**



L'imagination et l'éducation expérientielle prennent une grande place dans le programme d'études révisé. Ci-dessus la classe de 3e de Lyne Théberge (chandail gris) à l'école des Sept-sommets à Rossland s'imaginent être une famille des plaines dans un tipi. Les élèves (et aussi la monitrice) ont pu manipuler une vraie peau de bison qui vient de la Référence. Toute classe peut réserver la trousse "La bisonne" pour une période de plusieurs semaines. La région des Kootenays était une région en C.-B. où les autochtones faisaient la chasse au bison.

La classe de 5-6-7e de Mélanie Boothe, à l'école des Sept-sommets, Rossland, a fait une mise en scène de la légende de "La naissance du clan de l'aigle" dans le cadre d'une leçon-démonstration en éducation Autochtone. Le conte fait partie d'un recueil intitulé "Connaissances des premières nations" acheté pour toutes les écoles du CSF en 2011.





La classe de 3e/4e de Annie Brosseau à l'école des Sentiers-alpins, Nelson, s'est construit un modèle de nid d'aigle. En moyenne les nids de pygargue (aigle à tête blanche) mesurent deux mètres de diamètre et un mètre de profond. C'est assez grand pour y mettre une classe debout! En éducation autochtone on fait aussi des maths.



La classe de 2e/3e de Lise Roy à l'école Gabrielle-Roy, Surrey, a profité du beau temps pour se faire prendre en photo dehors après avoir joué du tambour, chanté et appris des éléments de biologie des aigles! En éducation autochtone on fait aussi des sciences et de la musique.



Émilie Paradis-Berry a organisé une visite du Conseiller pédagogique en éducation autochtone pour des classes avoisinantes et ses élèves de 3/4e en ont bien profité. Légende + musique = plaisir!



Lise Roy et ses élèves de 2e/3e chantent la chanson de la gratitude donnée par Glen Douglas, aîné de la Nation Lower-Similkameen (Okanagan) et oncle d'une grand-mère du CSF.



La classe de M-1ère de Catherine Soucy à l'école des Sentiers-alpins, Nelson, a appris à dire "Bonjour" et "Merci" dans la langue de la nation K'tunaxa (Kootenay) grâce à un enregistrement de Mme Elizabeth Gravelle, aînée de la nation. Mme Gravelle (au tableau) est une des rares personnes qui parlent le K'tunaxa comme langue maternelle. Elle habite à 60 kilomètres de l'école et ne voyage pas beaucoup mais elle a accepté qu'on la prenne en vidéo pour partager avec les enfants. On lui envoie une copie couleur de cette photo pour la remercier de son partage. Des formations "Parler aux aînés" sont offertes aux enseignants de tous les niveaux M-12 qui en font la demande.

Le saviez-vous? Comme les Métis du Manitoba, les hommes autochtones de la C.-B. se réunissaient sur les perrons des églises après la messe du dimanche au début du 20^e siècle. Le gouvernement soupçonnait que le clergé organisait les paroissiens autochtones pour revendiquer leurs droits ancestraux à la terre. Le gouvernement avait passé une loi interdisant la formation de groupes autochtones pour militer en faveur de leurs droits. Mais on ne pouvait pas empêcher les gens de se réunir et de partager leurs idées le dimanche devant l'église. Les Premières Nations avaient construit des églises comme celle-ci avec leur argent et leur main d'œuvre. Le clergé, autant protestant que catholique, avait pris position pour que les autochtones soient considérés « Citoyens Plus » (ayant les mêmes droits que tout citoyen canadien plus des droits ancestraux). Le gouvernement de John Diefenbaker a enfin reconnu aux autochtones le droit de vote en 1960.



Le saviez-vous? Une jeune enseignante du CSF est la petite nièce du héros métis, le "Père du Manitoba", Louis Riel.

Le cercle autochtone

Pour organiser des activités culturelles, communiquez directement avec votre nation locale. Préparez-vous à vivre des expériences profondes et transformatrices !

Pour des informations, n'hésitez pas à contactez
Roger Lagassé, conseiller / Programme autochtone
 à roger_lagasse@csf.c.ca ou au 604-218-2395.

EXONÉRATION DE LOUIS RIEL

Les représentants des écoles ont adopté à l'unanimité la résolution suivante lors de l'Assemblée générale annuelle du SEPF le lundi 8 mai:

"Que la Présidente du SEPF écrive au Premier Ministre du Canada pour lui demander d'appuyer un projet de loi pour innocenter Louis Riel."

Voici la lettre écrite par la Présidente ainsi que de la documentation à l'appui.



20 ans d'équité

Syndicat des enseignantes et des enseignants du programme francophone de la C.-B.

SEPF a/s FECB
100-550 6ème avenue ouest
Vancouver, C.-B. V5Z 4P2
☎ 1-877-783-2243 / 604-871-1865
🌐 www.sepfb.com ✉ lp93@bcfb.ca

Le 18 mai 2017

Le très honorable Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada
a/s Bureau du Premier Ministre
80, rue Wellington
Ottawa, ON K1A 0A2

Cher monsieur le Premier Ministre,

Je vous demande d'appuyer l'exonération (et non le pardon) de Louis Riel, le héros emblématique des Métis partout au Canada.

L'Union nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba, la plus ancienne organisation métisse au Canada, demande également que le Canada déclare Riel innocent et le reconnaisse officiellement comme un Père de la Confédération.

La province du Manitoba a l'image de ce grand chef à la tête des portraits historiques des premiers ministres à l'Assemblée législative provinciale. L'exonération est un geste puissant de réconciliation. Il est temps.

Sincèrement,

Sylvie Liechtele
Présidente du SEPF

p.j.

Exonération de Louis Riel

Louis Riel est le héros emblématique des Métis et de nombreux Canadiens non métis partout au pays, y compris la province de la Colombie-Britannique. Au fil des ans, un certain nombre de projets de loi d'initiative parlementaire ont été déposés auprès du gouvernement du Canada à l'égard de son rôle important dans la Confédération. La Chambre des communes n'a pas eu la chance de voter sur ces projets.

Dans l'ensemble du Canada, il y a actuellement un mouvement pour demander au gouvernement fédéral du Canada de déposer un projet de loi au Parlement pour l'Exonération (et non le Pardon) de Louis Riel et sa désignation comme Père de la Confédération. L'année du 150e anniversaire de la Confédération est un moment approprié pour un tel projet de loi et constituera une étape importante vers la réconciliation avec les Métis du Canada. Vous trouverez ci-dessous deux articles des historiens métis George et Terry Goulet qui fournissent des informations sur l'exonération de Louis Riel.

En mars 2017, l'Union nationale métisse Saint Joseph du Manitoba et la Société Franco-Manitobaine ont demandé au gouvernement fédéral de déclarer Louis Riel innocent. Le maire de Montréal, Denis Coderre, a déclaré son soutien à cette importante mesure pour l'exonération de Riel dans le cadre du 150e anniversaire de la Confédération du Canada.

L'hôtel de ville de Vancouver a hissé le drapeau métis pour souligner la journée nationale Louis Riel le 15 novembre 2016.

Louis Riel : Un métis héros et icône Par George et Terry Goulet

Les Métis historiques étaient les descendants de l'union des hommes européens et des femmes des Premières Nations. Ils ont développé leurs propres coutumes, cultures, histoire et patrimoine partagés. Ils étaient connus comme les enfants du commerce de la fourrure. Le grand héros et l'icône des Métis est Louis Riel, né dans l'arrondissement de la Rivière-Rouge de Rupert's Land en 1844.

En 1870, à l'âge de 25 ans, ce jeune homme charismatique a été élu par les Métis et les colons blancs en tant que Président du Gouvernement provisoire de la Rivière Rouge qui était chargé d'amener la province du Manitoba dans la Fédération canadienne.

Par la suite, en 1884, les colons de la colonie canadienne de ce qui est maintenant la Saskatchewan ont envoyé une délégation de métis et de colons blancs au Montana pour demander à Riel de revenir avec eux dans les Territoires du Nord-Ouest. Ils voulaient qu'il les aide à obtenir leurs droits et à demander des recours pour leurs griefs contre le Canada.

Dans un court article, il n'est pas possible de donner un compte rendu complet des événements entourant cette partie importante de l'histoire canadienne. Par conséquent, nous fournissons un certain nombre de questions rhétoriques pour souligner certaines questions importantes concernant Louis Riel et les Métis.

Saviez-vous que pendant la Résistance de la rivière Rouge de 1869 à 1870 et l'Insurrection du Nord-Ouest de 1885, les Métis sous la direction de Louis Riel se sont battus pour les droits humains fondamentaux?

Saviez-vous que, parmi les choses qu'ils essayaient d'atteindre, il s'agissait d'un gouvernement responsable, d'une représentation parlementaire, de subventions et de titres fonciers, de revenus pour les hôpitaux et les écoles, de meilleures dispositions pour les Premières nations et du statut provincial?

Saviez-vous que, au moment de la Résistance de la rivière Rouge de 1869 à 70, le Canada ne comprenait que quatre provinces: le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse?

Saviez-vous que, à ce moment-là, la rivière Rouge, dans le cadre de Rupert's Land, ne faisait pas partie du Canada, que le Canada n'avait aucune juridiction à ce sujet et, par conséquent, la Résistance à la rivière Rouge n'était pas une «rébellion» contre le Canada?

Saviez-vous qu'au moment de l'insurrection du Nord-Ouest de 1885, les Territoires du Nord-Ouest (maintenant la Saskatchewan et l'Alberta) étaient une colonie du Canada et les résidents étaient traités comme des citoyens de deuxième classe?

Saviez-vous que le conflit armé et la première effusion de sang de l'insurrection du Nord-Ouest ont été initiés non pas par les Métis, mais par «Gentleman Joe» McKay? Selon les instructions de son major Lief Crozier de la Police à cheval supérieure du Nord-Ouest, McKay a tiré au point blanc et a tué à la fois le Métis Isadore Dumont et un représentant de la Première nation Assiniboine, qui était venu pour discuter avec Crozier et McKay.

Saviez-vous qu'il y avait de graves irrégularités juridiques et politiques liées au procès de Riel en 1885 pour la Haute Trahison, y compris la correspondance secrète entre le ministre de la Justice et le juge en chef du Manitoba?

Saviez-vous que pendant l'insurrection du Nord-Ouest, Riel n'a jamais tiré un coup de feu et n'a tué personne? **Saviez-vous que** les avocats de Riel ont désobéi à ses instructions spécifiques pour un procès sur le mérite de ses actions, et sans son autorisation ont tenté de le prouver fou sur l'insurrection de certains «autres» personnes mystérieuses?

Saviez-vous que Charles Fitzpatrick, l'avocat principal de Riel, a eu un sérieux conflit d'intérêts pour agir pour lui, puisque Fitzpatrick était un parent de droit et un beau-frère d'Adolphe Caron, le ministre de la Milice qui a envoyé les troupes canadiennes pour écraser Riel, les Métis et l'insurrection du Nord-Ouest?

Saviez-vous qu'il y avait 72 personnes accusées de trahison à la suite de l'insurrection du Nord-Ouest?

Saviez-vous que de ces 72 personnes, 71 ont été accusés de trahison-crime en vertu d'un statut canadien et un seul, Louis Riel, a été accusé en vertu d'un article archaïque de 1351 du Statut des trésors d'Angleterre?

Saviez-vous que, en vertu du Statut canadien, la peine maximale pour les personnes inculpées était l'emprisonnement, mais en vertu du Statut anglais de 534 ans en vertu duquel Riel a été inculpé, il pourrait être exécuté sur déclaration de culpabilité?

Saviez-vous que, en ce qui concerne la levée de la guerre, le Statut des trésors de 1351 ne s'appliquait que dans le «Royaume» du Roi qui ne consistait que dans l'Angleterre, le Pays de Galles et les quatre étroites mers qui les abritaient?

Saviez-vous que l'insurrection du Nord-Ouest a eu lieu dans ce qui est maintenant la Saskatchewan, et non dans le royaume du roi, et par conséquent, Riel a-t-il été accusé, condamné et exécuté incorrectement en vertu de ce statut?

Ce qui suit est un bref récit de Louis Riel, la personne la plus remarquable de l'histoire métisse. En tant que chef emblématique, il représente tous ces Métis vaillants qui se sont battus pour les droits humains fondamentaux non seulement pour les Métis mais pour les autres Canadiens.

Le dynamisme Riel était un chef de file naturel dont la vie a profondément influencé la société et la politique canadiennes, la fondation du Manitoba et les droits des Canadiens occidentaux. Son impact continue à ce jour et se poursuivra dans le futur. Très intelligent, bien éduqué et un orateur convaincant, il a été élu au Parlement du Canada à trois reprises alors qu'il était encore dans la vingtaine, mais en raison de la politique, il n'a jamais pu prendre son siège.

Sa vie fascinante a combiné les sommets du succès et les profondeurs de la défaite, du sacré et du profane. Pour certains, il a joint la renommée et l'infamie; pour d'autres, il était un iconoclaste qui devint une icône. A Riel lui-même, il a eu une mission prophétique: conduire et défendre son peuple, les Métis, en portant remède à leurs griefs, leurs droits obtenus et leurs vies élevées.

Riel a été appelé le premier politicien populiste des Prairies. Une plaque qui accompagne la statue monumentale de Louis Riel qui se trouve à côté des magnifiques édifices législatifs du Manitoba à Winnipeg se lit en partie:

«En 1992, le Parlement du Canada et l'Assemblée législative du Manitoba ont formellement reconnu la contribution de Riel au développement de la Confédération canadienne et à son rôle, ainsi que celle des Métis, en tant que fondateurs du Manitoba».

Bon nombre des revendications de la Déclaration des droits qu'il a défendu pour les Métis et pour les Occidentaux en 1885 furent passées après son exécution injuste. Les résultats de sa direction des Métis incluent le fait que le Manitoba soit devenu une province du Canada en 1870, que les gens de ce qui sont maintenant la Saskatchewan et l'Alberta ont remporté le droit de vote et sont élus membres du Parlement en 1886 ont acquis le gouvernement responsable en 1887 et le statut provincial en 1905.

Parmi les autres résultats remarquables inspirés de la vie de Riel, mentionnons le fait que les Métis sont spécifiquement reconnus comme étant des personnes ayant des droits ancestraux dans la Loi constitutionnelle du Canada en 1982 et que les Métis le considèrent comme un héros et leur plus grand symbole.

Riel a fait l'objet d'une pièce de théâtre, d'un programme de radio, d'un film, d'un opéra, d'une émission de télévision, d'un documentaire, d'un monument et d'un timbre-poste. Plus de livres, de biographies, de chansons et d'articles ont été écrits à propos de cette icône métisse charismatique que toute autre personne de l'histoire du Canada.

Riel est honoré chaque année dans un certain nombre de villes canadiennes avec des cérémonies de haussement du drapeau métis. Ceux-ci se déroulent dans les mairies et autres lieux publics, y compris sa tombe à Saint-Boniface et à l'hôtel de ville de Vancouver. La fête familiale du Manitoba en février a été renommée «Journée Louis Riel».

Louis Riel est une source d'inspiration pour les Métis. C'est en raison de son dévouement, de son leadership et de son héritage que les Métis peuvent aujourd'hui être «FIERS D'ÊTRE MÉTIS». Sa lutte pour les droits humains fondamentaux et la démocratie dans l'Ouest canadien est vraiment mémorable.

Riel est-il un héros? Si un héros est celui qui perd sa vie à la suite de la lutte pour les droits de son peuple et des autres pour une cause juste, Louis Riel est un héros non seulement pour les Métis, mais aussi pour tous les Canadiens qui croient et se battent pour les droits fondamentaux de la personne.

LONGUE VIE À LA MÉMOIRE DE LOUIS RIEL

© George et Terry Goulet
Septembre 2011

La justice pour Louis Riel exige l'exonération Par George et Terry Goulet

Depuis plus de 125 ans, les Métis ont subi l'indignité d'avoir leur leader emblématique, Louis Riel, se faire nier la justice. Il est grand temps que les méfaits juridiques, politiques et judiciaires entourant son procès soient exposés à toutes les personnes du Canada. Ces vérités prouveront que les injustices infligées à Louis Riel ont conduit à sa condamnation et à son exécution le 16 novembre 1885.

Paul Chartrand mérite d'être admiré pour son dévouement ardent aux gens métis et à leurs intérêts. Cependant, son argument dans le dernier numéro d'Eagle Feather News contre le projet de loi C248 du député Pat Martin repose sur une interprétation erronée de la différence significative entre «pardon» et «exonération» par rapport au grand héros métis Louis Riel.

Dans son article Chartrand se réfère à exonérer une seule fois et à pardonner six fois. Cependant, les définitions de dictionnaires montrent que ces termes sont comme la nuit et le jour. «Pardon» signifie «pardonner» quelqu'un qui a commis un crime ou une faute. «Exonération» signifie déclarer libre de culpabilité; et ce n'est décidément pas un acte de miséricorde, de clémence ou de pardon.

Pardon signifie que la personne a été coupable d'une infraction, a payé sa dette à la société et est pardonné pour l'infraction. Étant donné que la grâce exige qu'une infraction pénale doit avoir été commise, elle est prévue par le Code criminel du Canada ou la Loi sur le casier judiciaire. Une discussion sur le pardon ou le pardon n'est pas pertinente pour déclarer Riel innocent et l'exonérer.

L'exonération signifie que la personne n'a jamais été coupable de l'infraction en premier lieu. Il n'est pas prévu dans le Code criminel du Canada ou dans la Loi sur le casier judiciaire.

L'exonération peut être effectuée par une loi du Parlement, par recommandation d'une Commission royale ou par renversement d'une condamnation par une Cour.

Nous croyons fermement que Louis Riel a été incorrectement accusé en vertu du Statut des trésors de la Grande-Bretagne en 1351. Ce statut, en ce qui concerne la levée de la guerre dans le «royaume», n'était pas applicable

au Canada. En conséquence, Louis Riel a été accusé de manière incorrecte et, par conséquent, il a été mal condamné et mal exécuté en vertu de ce statut. Ainsi, Louis Riel doit être exonéré.

L'objectif du projet de loi du député Pat Martin n'est PAS, comme le dit Chartrand, demander "le pardon des parlementaires" (ce qui serait un pardon). Le but de ce projet de loi est de renverser la conviction de Louis Riel pour haute trahison et de «le juger innocent». Ce renversement de la conviction de haute trahison ne serait pas un pardon. Au lieu de cela, ce projet de loi entraînerait l'exonération de Louis Riel.

Nous ne soutiendrions pas un projet de loi parlementaire qui ne fera que pardonner Louis Riel. Cependant, nous approuvons sincèrement un projet de loi qui exonérerait Louis Riel.

Beaucoup de Métis de base de l'Ouest du Canada que nous avons rencontrés ont soutenu l'exonération de Louis Riel. Riel a lutté non seulement pour les droits fonciers, il s'est battu pour la démocratie et les droits humains fondamentaux des Métis et d'autres Canadiens de l'Ouest tels que le gouvernement responsable, le droit de vote et d'être élus au Parlement, un statut provincial pour le Manitoba, la Saskatchewan et même l'Alberta.

Louis Riel représente toutes les personnes qui ont soutenu la cause métisse lors de l'insurrection du Nord-Ouest ainsi que de la Résistance de la rivière Rouge. Sa conviction et son exécution ont injustement stigmatisé et marginalisé les Métis qui se sont joints à lui dans la poursuite de leurs droits humains fondamentaux. L'exonération de Louis Riel serait la première étape vers la réconciliation des torts commis aux Métis.

Certains écrivains estiment que l'exécution de Louis Riel est une tache sur l'honneur du Canada et que la tache devrait rester. Nous ne sommes pas d'accord. Les Métis sont aussi des Canadiens et adorent leur pays, malgré les lacunes et les insuffisances. Cette tache doit être supprimée dans l'intérêt de la justice pour Louis Riel et les Métis, et pour consigner l'histoire.

Les condamnations erronées ont été inversées à plusieurs reprises au Canada lorsque les véritables faits se sont révélés. Des exemples sont les convictions injustes de Steven Truscott, Donald Marshall et David Milgaard. Dans des cas comme ceux-ci, il était impératif de corriger l'erreur judiciaire et l'histoire en renversant les condamnations, non pas en accordant une grâce.

L'exonération de Louis Riel est attendue depuis longtemps. Le projet de loi d'un député privé (comme Pat Martin qui n'est pas parrainé par le gouvernement) ne serait pas un exercice d'opportunité politique ni une paternité ni un pardon. Un article dans un numéro de 2004 du Saskatchewan Law Review faisait référence à un énoncé de 1998 de la famille Riel. Il a déclaré en partie que la famille Riel ne soutiendrait pas un projet de loi qui ne faisait que pardonner à Riel, mais a souhaité qu'un projet de loi promulgué ait proclamé l'innocence de Riel sur l'accusation et a renversé sa conviction.

L'exonération de Louis Riel serait un acte de justice, qui corrigeait l'injustice de sa condamnation et de son exécution illégales en 1885. Ainsi, l'innocence de cette grande icône métisse serait proclamée non seulement au Canada mais à travers le monde.

© George et Terry Goulet, 6 janvier 2011.

ADDENDA

En 2011, un article de la juge en chef Beverley McLachlin de la Cour suprême du Canada intitulé «Louis Riel: Patriot Rebel» a été publié au Manitoba Law Journal (Vol. 35 Numéro 1). Dans cet article, le juge en chef a déclaré «Louis Riel victime du système de justice»; Riel "vu à travers notre objectif moderne était un patriote "; en plus d'autres commentaires perspicaces qu'elle a écrits à propos de Louis Riel.



Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Canadian Teachers' Federation

La FCE se prépare à accueillir les enseignantes qui accompagneront les « Héritières du suffrage »

Le 3 mars 2017

OTTAWA – La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) accueillera le lundi 6 mars une quarantaine d'enseignantes des quatre coins du pays pour les préparer à l'évènement historique « Héritières du suffrage », organisé par À voix égales, qui se déroulera les 7 et 8 mars à Ottawa. Ces enseignantes, qui bénéficient du parrainage des organisations Membres de la FCE, animeront des discussions de groupe le 7 mars avec 338 femmes, les « Héritières du suffrage », âgées de 18 à 23 ans et sélectionnées pour représenter chacune des circonscriptions fédérales.

« La FCE et ses organisations Membres demeurent d'ardentes défenseuses de la démocratie et des droits des femmes, rappelle la présidente de la FCE, Heather Smith. Agnes MacPhail, première femme élue députée fédérale, était une enseignante ontarienne dont les qualités de chef et la vision ont incité d'autres femmes à suivre ses traces. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que les femmes soient pleinement représentées à chaque ordre de gouvernement (municipal, provincial ou territorial, et fédéral). Organisé par À voix égales, cet évènement aura un effet transformateur à bien des niveaux.

« Je remercie très sincèrement les organisations Membres de la FCE de leur généreuse contribution aux coûts de l'hébergement des Héritières du suffrage durant leur séjour à Ottawa et de leur parrainage des enseignantes exceptionnelles qui accompagneront les Héritières du suffrage comme mentores, chefs de groupe et animatrices, ajoute Heather Smith. Ce sera émouvant de voir les Héritières du suffrage prendre leur place à la Chambre des communes le 8 mars, Journée internationale de la femme.

« Comme la plupart des Héritières du suffrage sont d'anciennes élèves du système canadien d'éducation publique, le fait que des enseignantes les accompagnent tandis qu'elles font leurs premiers pas dans l'arène politique est très symbolique. Les enseignantes seront là pour soutenir leurs jeunes consœurs et donner tout son sens au slogan d'À voix égales, "Soyez cette femme. Appuyez-la. Rendez lui hommage". »

Fondée en 1920, la FCE est une alliance nationale d'organisations provinciales et territoriales qui représentent près de 232 000 enseignantes et enseignants du Canada. La FCE adhère aussi à l'Internationale de l'Éducation qui représente 32 millions d'enseignantes et enseignants du monde entier. @EnseigneCanada et @CanTeachersFed.

-30-

Contact:

Francine Fillion, directrice des Communications

Bureau : 613-688-4314, ou cell. : 613-899-4247

Sur la photo, des enseignantes en réunion de planification le 6 mars dernier pour préparer l'évènement "Héritières du suffrage".

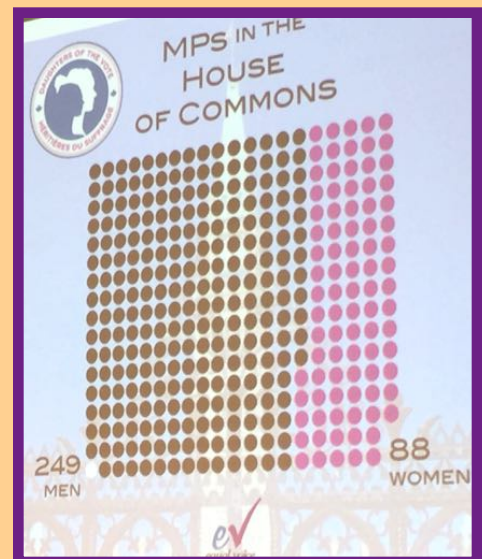


Héritières du suffrage

Du 6 au 8 mars 2017
Ottawa (Ontario)



La Ministre de la condition féminine du Canada, l'honorable Maryam Monsef, s'adressant aux participantes du symposium le 7 mars 2017.





Voici toutes les enseignantes de partout au pays qui ont participé via la FCE.



Suzanne Jolicoeur (FCE, Manitoba), Mary Donaghy (Commissariat aux langues officielles), Marianne Goodwin (anciennement gestionnaire du dossier olympique de Vancouver, communautés francophones, FFCB) et Sylvie Liechtele (FCE-SEPF) lors d'un échange avec les héritières du suffrage sur les minorités linguistiques francophones.



Le 7 mars, Sylvie Liechtele, présidente du SEPF, a eu la joie de rencontrer Mélina Bouchard, fille de Bénula Larsen, lors de l'événement historique "Héritières du suffrage".



Hamida Bendriss (SEPF), Rabia Abdeddaim, Sylvie Liechtele (SEPF) et Suzanne Jolicoeur (MTS).

Les représentantes de la FCE
au gala
des Héritières du Suffrage.



Sylvie Liechtele et Hamida Bendriss du SEPF ci-dessous,
fières de participer à ce moment historique



La présidente de votre SEPF avec Kim Campbell, la seule femme
(jusqu'à présent) à avoir été première ministre du Canada et avec
Geoff Regan, président de la Chambre des Communes





Le Parlement canadien a adopté un visage 100 % féminin pour la toute première fois de son histoire, mercredi, à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Durant quelques heures en matinée, les 338 sièges de la Chambre des communes ont été occupés par de jeunes femmes provenant de chacune des circonscriptions du pays, à la place des élus.

L'image était frappante, compte tenu du fait que dans toute l'histoire du pays, seulement 315 femmes ont été élues à Ottawa.

Une trentaine des femmes présentes ont eu la chance de se lever pour faire une déclaration publique. Certaines ont témoigné de leurs luttes en tant que jeunes autochtones, musulmanes, handicapées, soeurs ou filles.

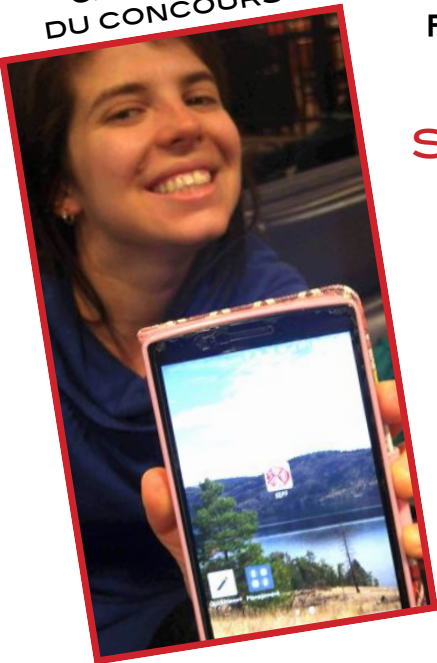
D'autres ont parlé d'égalité homme femme, de changements, ou encore d'éducation.





J'ai mon App!

**GAGNANTE
DU CONCOURS**



**FÉLICITATIONS
À
SOPHIE CÔTÉ**

DE L'ÉCOLE
L'ANSE-AU-SABLE
À KELOWNA

Sophie a reçu
une carte iTunes
d'une valeur de 25 \$.

Vous n'êtes qu'à un clic!



Téléchargez l'App du SEPF avec votre appareil mobile en cliquant sur

<https://app.igenapps.com/1978510>

Merci aussi aux enseignantes ci-dessous pour leur participation au concours!



Annie Brosseau de l'école des Sentiers-alpins



Sarah Bouley de l'école Franco-nord



**Guylaine Thibaut de l'école
des Pionniers-de-Maillardville**

FORMATION SYNDICALE DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS SYNDICAUX DU SEPF

La formation syndicale des représentantes et représentants syndicaux du SEPF a eu lieu les 8 et 9 mai derniers dans les locaux de la FECB/BCTF à Vancouver.

Plus de 35 participants des écoles du CSF y ont participé. Trois ateliers étaient offerts:

Rompre le silence par André Côté

Starling Minds par Dr. Andrew Miki

Sensibilisation contractuelle: Familiarisez-vous avec votre convention collective restaurée par Maria Stinchcombe.

Nous tenons à remercier les facilitateurs pour ces excellentes formations.



Objectifs:

- ✦ Entamer le dialogue dans vos écoles ou conseils scolaires sur les effets blessants et néfastes de l'homophobie.
- ✦ Examiner les mythes et stéréotypes, les liens d'oppressions et comprendre comment vous pouvez rendre votre école plus sûre et plus inclusive.
- ✦ Réaliser comment l'homophobie touche tous les élèves dans la salle de classe.



Objectifs:

- ✦ Familiariser les représentants syndicaux avec les termes des contrats au niveau local et provincial.
- ✦ Aiguiser les techniques de résolution de problèmes.
- ✦ Renforcer la confiance des représentants du personnel en ce qui a trait aux problèmes de convention collective.
- ✦ Augmenter la confiance en soi des représentants syndicaux pour la résolution de problèmes rattachés à la convention collective.



Le Dr. Andrew Miki a travaillé avec le programme Santé et bien-être de la BCTF pour créer Starling Minds, un outil en ligne de santé mentale et de bien-être qui est disponible gratuitement pour tous les membres de la BCTF. Il encourage tous les membres à promouvoir le bien-être mental.

Son objectif avec le BCTF est de démythifier et de stigmatiser la santé mentale en encourageant les enseignants à tirer parti de l'éducation et des stratégies pour renforcer leur résilience au stress et pour stimuler leur condition physique.

Vous pouvez vous inscrire à starlingminds.com.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SEPF

Le 8 mai à la FECB à Vancouver



Le Président de la FECB était invité à l'AGA du SEPF et a fait une présentation aux membres du SEPF sur les points suivants:

- Articles restaurés: Tous les districts scolaires vont tester les limites et la tolérance des enseignantes et enseignants. Ils vont tenter de remettre à septembre l'instauration des articles restaurés dans les écoles. Les syndicats et les enseignantes et enseignants ont un grand défi à relever. Il souligne qu'il y a plusieurs nouveaux enseignantes et enseignants (45% à 50% de nos membres) qui ne sont pas au courant des articles qui étaient en place auparavant et ne sont donc pas familiers avec les articles restaurés. La prudence est donc de rigueur. Il mentionne que l'atelier offert aux représentants syndicaux sur les articles restaurés, lors de la deuxième journée de formation, est à point pour se familiariser avec les articles.
- Les conventions collectives prendront fin en juin 2019. Il mentionne que l'implantation des articles restaurés est l'occasion idéale pour travailler tous ensemble et avoir plus d'influence sur les négociations à venir.

Il a remercié les représentantes et représentants syndicaux pour leur excellent travail dans les écoles et au sein du syndicat.



Deux vidéos de la Présidente de la FCE, dans lesquels elle souligne la retraite de la Présidente du SEPF ont été présentés lors de l'AGA.

La 1ère Vice-présidente du SEPF, Linda Thériault, a profité de l'occasion pour remercier la Présidente du SEPF pour ces années de travail au service du syndicat, plus spécifiquement pour les précieuses connaissances et expériences partagées.

Un cadeau de retraite a été remis à la Présidente sortante du SEPF, Sylvie Liechtele, en guise d'appréciation, pour lui rappeler le syndicat ainsi que la Colombie-Britannique.



Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé à la carte de retraite de la Présidente du SEPF en nous envoyant leurs souhaits. Nous avons été très touchés par tous les beaux messages reçus pour Sylvie.

Sa carte de bons vœux de retraite lui a été remise lors de l'AGA du 8 mai dernier.

Assemblée générale annuelle de la BCTF du 18 au 21 mars 2017

Lors de la 101^e Assemblée générale annuelle de la Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique, Glen Hansman de Vancouver a été réélu pour un second mandat d'un an à titre de président. La première vice-président, Teri Mooring, de Quesnel et le deuxième vice-président, Clint Johnston, de Chilliwack ont également été réélus pour continuer à exercer leurs fonctions respectives. Les délégués à l'assemblée générale annuelle ont présenté de nombreuses motions concernant le recrutement et le maintien des postes, la confidentialité des renseignements sur les élèves et l'utilisation appropriée de la technologie dans les écoles, ainsi qu'un énoncé de principes protégeant les droits des élèves et des enseignants transgenres.



Clint Johnston, Teri Mooring et Glen Hansman

Sur la photo ci-dessous, les déléguées et délégués représentant le SEPF en compagnie de la présidente de la FCE, Heather Simith: *Kathy L.-Cabana, Linda Thériault, Stéphane Bélanger, Denise Branter, Maria Stinchcombe et Richard Drouin.*



Rapport du représentant aux assemblées générales annuelles de la BCTF: Stéphane Bélanger

L'assemblée générale annuelle de la Fédération des enseignants et enseignants de la C.B. a eu lieu du 18 au 21 mars derniers à Vancouver. Environ 700 enseignants de toute la province s'y trouvaient afin de débattre et de voter sur plusieurs recommandations et résolutions. Linda Theriault, Maria Stinchcombe, Denise Branter, Kathy L. Cabana, Richard Drouin et moi-même étions présents afin de représenter le SEPF.

Plusieurs articles de la constitution et des règlements de la Fédération ont dû être amendés afin de se conformer aux changements de la nouvelle loi provinciale sur les sociétés. À propos des politiques sur l'éducation, il a été décidé de favoriser autant que possible l'embauche de spécialistes parlant français dans les programmes d'immersion française. On a aussi décidé que la FECB promeut auprès du gouvernement que les orthophonistes et les psychologues continuent à faire partie intégrante du système scolaire publique afin d'aller à l'encontre de la volonté gouvernementale de transférer ces services au ministère de la Santé. Il a été également décidé que le gouvernement devrait s'assurer que les programmes de français langue seconde (Core French) aient accès à des ressources équivalentes aux programmes autant en ce qui a trait à la quantité qu'à la qualité. La Fédération exhortera le ministère de l'Éducation à retirer la Colombie-Britannique de la participation aux futures itérations des programmes internationaux tels que le PISA, le TIMSS et le PIRLS.

Au sujet du financement de l'éducation, il a été décidé que la Fédération appelle le gouvernement provincial à allouer le financement nécessaire afin de permettre aux conseils scolaires de toute la province d'adopter diverses stratégies de recrutement et de rétention des enseignants.

L'assemblée a statué que la FECB exige que le gouvernement provincial fournisse un financement adéquat et transparent, ce dans le but de s'assurer qu'il y ait suffisamment de financement pour toutes les catégories d'enseignants, plus spécifiquement les enseignants qui travaillent avec les élèves ayant des besoins spéciaux. De plus, il a été décidé que le comité exécutif étudie la possibilité de poursuivre le gouvernement par rapport au financement des écoles privées par rapport à la Charte canadienne des droits et libertés. Le comité exécutif présentera un rapport à l'assemblée des représentants d'automne. La Fédération sollicitera l'appui des gouvernements régionaux de Metro Vancouver et de Victoria afin d'offrir le transport public gratuit aux étudiants lors de sorties scolaires.

Concernant les finances, le taux de cotisation restera à 1,79% du salaire à l'exception des enseignants suppléants qui sera de 1,49%. Il n'y a pas de frais pour les enseignants qui sont en congé sans solde. La firme KPMG a été retenue afin de faire la vérification pour l'année fiscale qui se termine le 30 juin prochain. Il a été décidé que la FECB octroie une subvention pour deux réunions de griefs par année à chaque local. De plus, la Fédération apportera son soutien aux locaux grâce à une subvention qui permettra la libération à plein temps des présidents locaux. Le montant de la subvention variera en fonction de la taille du local.

On a décidé lors de l'assemblée que la FECB appuie une initiative locale visant à revitaliser les langues autochtones en accordant une subvention à l'*Haida Gwaii Teachers Association* pour libérer un enseignant à 0.5 pendant un an afin qu'il développe la capacité des enseignants à utiliser pleinement les ressources communautaires et scolaires en lien avec les programmes de langue.

Au niveau de la santé et du bien-être, il a été voté que les prestations du régime d'indemnisation salariale pourront être suspendues en raison du refus du membre de participer à une évaluation médicale ou professionnelle demandée ou approuvée par une agence externe indépendante ou par l'administrateur du régime. L'étude que les enseignants suppléants puissent souscrire au plan d'indemnité salariale a été référée au comité de négociation. Il a été décidé que la Fédération fasse un appel à une interdiction complète de l'utilisation des produits de l'amiante et de que l'élaboration d'un registre exhaustif des bâtiments contaminés, y compris les écoles soit faite.

À propos de la technologie, il a été décidé que la FECB signifie au gouvernement que les membres s'opposent à l'utilisation de tout nouveau système d'information des étudiants, à moins d'être mis en service adéquatement avant leur mise en œuvre. De plus, il a été mis de l'avant que les enseignants ne devraient utiliser les nouveaux programmes numériques de communications que lorsque les conseils scolaires s'auraient assurés qu'il ait des politiques sur la confidentialité et la vie privée claires et précises.

En ce qui concerne l'équité et l'inclusion, il a été voté qu'à partir de l'année prochaine, deux nouvelles positions aient été ajoutées au comité exécutif. L'une est réservée pour les membres autochtones alors que l'autre l'est pour les membres des minorités visibles. Il a également été décidé de créer un institut de leadership féminin. L'élection du comité exécutif de la FECB a eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle. Glen Hansman de Vancouver Elementary a été élu par acclamation pour une deuxième année en tant que président de la Fédération. À la première vice-présidence, Teri Mooring de Quesnel a aussi été élue par acclamation pour une deuxième année consécutive. Alors qu'à la deuxième vice-présidence, Clint

Johnston de Chilliwack a été réélu en remportant la majorité du suffrage contre Mike Ball de Nanaimo. En ce qui concerne les membres généraux du comité exécutif, Rory Brown de Vancouver Secondary, Rag Figursky de Burnaby, Shawn Gough de Vancouver Island North, et Jody Polukoshko de Vancouver Elementary ont tous été élus pour un mandat de deux ans au sein du comité exécutif alors que Carolyn Pena de North Vancouver l'a été pour un mandat d'une année.

En plus, plusieurs prix ont été décernés. Le prix de la justice sociale Bob Rosen a été attribué à Judy de Vries. Mariluz Ariaga a reçu le prix de la solidarité internationale. Le prix commémoratif G. A. Fergusson a été conféré à Jan Eastman. Quant au prix Stewart Schon sur la santé et sécurité, Karen Langenmaier de Comox en a été la récipiendaire. Alors que Ellen Ellis, Charlene Hodgson, Larry Kuehn et Fred Robertson ont été nommés membres honoraires à vie de la FECB.

La dernière assemblée des représentants a eu lieu les 26 et 27 mai passés.

Élections: Les membres suivants ont été élus au conseil judiciaire de la FECB: Lorraine Balogh de Kamloops Thompson, Karen Edwards de Tumbler Ridge, Phil Gray de Maple Ridge, Patricia Lange de Kitimat, Craig Leverman de Verdon et Lucinda Looker d'Alberni. Kirsten Apel de Kootenay Columbia et Shawn Holland de Comox ont été choisis comme ombudsmans des assemblées des représentants. En ce qui concerne les officiers de la santé et sécurité, l'assemblée a désigné Don Blakey de Gold Trail et Andy Closkey de Quesnel. À la présidence des assemblées, Darren Companion de Victoria, Sandra Cowan de Coquitlam et Don Peterson de Saanich ont été élus. Alors que Kevin Amboe de Surrey a été nommé à la présidence en alternance des assemblées.

Au comité de l'agenda, l'assemblée a désigné: Jatinder Bir de Surrey, Gabriel Bureau de Prince Rupert, Simon Isbister de Delta, Phil Lee de Vancouver Secondary et Lizzie Midyette de Windermere. Mike Ball de Nanaimo et Laurence Greeff de Langley ont été choisis au comité des finances. Andy Closkey de Quesnel a été élu en tant que responsable des élections des assemblées. Jason Karpuk de Kamloops Thompson va représenter la fédération sur le conseil exécutif de la BCFED.

Recommandations et renvois de l'AGM: Inondations au Pérou: L'assemblée des représentants approuve le don pour aider les collègues des enseignants victimes des inondations catastrophiques au Pérou, tel que déterminé par l'AGA, en tant que frais au fonds de conditionnement.

Coordination de la négociation du secteur public: L'assemblée a décidé que la Fédération travaille avec des affiliés de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique afin de coordonner les négociations du secteur public à l'appui de règlements équitables et de résister activement aux conventions collectives, aux concessions, aux lois sur le retour au travail et à d'autres menaces à la négociation collective.

United Steelworkers Campaign: L'assemblée supporte la recommandation que la FECB travaille avec des affiliés de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique afin de s'assurer que les employeurs négligents soient inculpés, poursuivis et tenus responsables légalement d'avoir tué ou de blessé gravement les travailleurs. Cela comprend l'appui à la campagne «Stop the Killing, Enforce the Law» de United Steelworkers.

Programmes temporaires de travailleurs étrangers: L'assemblée a décidé que la Fédération appuie des campagnes à l'appui des travailleurs étrangers qui sont approuvés dans le cadre de programmes de travailleurs temporaires correctement réglementés pour s'assurer:

- de l'égalité de tous les travailleurs en vertu de la loi,
- des salaires égaux, des conditions de travail et de vie, ainsi que des protections.
- d'un chemin vers la citoyenneté canadienne pour les travailleurs qui souhaitent rester au Canada.

Prise en charge de la restauration des articles L'assemblée a décidé que la Fédération adopte les stratégies suivantes afin d'appuyer la restauration ce printemps:

- Continuer de faciliter les processus de règlement des différends énoncés dans le protocole d'entente et les conventions collectives locales.
- Appeler publiquement les députés entrants pour s'assurer que tous les fonds nécessaires sont disponibles pour mettre pleinement en œuvre tous les aspects du MOA et du langage restauré.
- Chercher des messages de soutien des présidents de la Fédération des enseignants et de la Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes.
- Fournir des notes d'allocation et rédiger des communications de presse pour une utilisation locale.
- Émettre un «Message des enseignants de la Colombie-Britannique» aux députés et aux syndicats.
- Préparer un financement formel de l'éducation et un mémoire de mise en œuvre et cherchez à rencontrer le nouveau ministre de l'Éducation immédiatement après la nomination d'un nouveau cabinet et, si nécessaire, le premier ministre.
- Recherchez des efforts de soutien et de lobbying auprès des affiliés de BCFED.

- Pression BCPSEA pour travailler avec les conseils scolaires pour résoudre les problèmes de mise en œuvre exceptionnels.
- Envoyer une lettre à tous les membres décrivant l'état actuel de la mise en œuvre de l'accord collectif.
- Continuez à rencontrer Inclusion BC, BCCPAC et d'autres groupes de parents.
- Fournir des informations aux sections locales pour leur permettre d'utiliser les informations d'accès de la FOIPPA concernant la mise en œuvre.

Calendrier de l'AGA: L'assemblée des représentants a décidé que l'assemblée générale annuelle revienne à l'ancien horaire, en commençant par une séance de soirée samedi et se terminant par une séance du soir mardi, et que les délégués recevront des chambres d'hôtel le mardi soir. Prix honoraire pour les membres à vie: Mike Silvertown a été nommé membre honoraire de la Fédération.

Finances:

Procédure 10.J.18.2 La procédure 10.J.18.2 a été modifiée comme suit: Une subvention annuelle de soutien aux sections locales et aux points forts soit fournie sur la base suivante: Une subvention de soutien au sous-locaux de 5 000 \$ 10 000 \$.

Procédure 10.I.28.4 La procédure 10.I.28.4 a été modifiée comme suit: Une indemnité maximale de 200 \$ par jour de 24 heures sera versée pour les services de garderie extérieurs. Lorsque des soins sont nécessaires pour moins d'une journée complète, le montant payé sera basé sur le nombre d'heures de garderie à 13,00 \$ 15,00 \$ par heure. Procédure 10.J.62.1 La procédure 10.J.62.1 est modifiée comme suit: La formule de partage est de 50% BCTF, 50% locale à une subvention maximale de 1 000 \$ 2 000 \$ par local.

Résolutions locales:

Les conseillers scolaires congédiés Il a été décidé que la FECB exige des élections à mi-terme immédiates pour tous les conseillers scolaires de la Colombie-Britannique qui ont été congédiés.

Boutique en ligne pour les marchandises BCTF Il a été voté que la BCTF enquête sur la faisabilité de créer un magasin en ligne, où les membres pourraient acheter des marchandises de la BCTF et de présenter un rapport à l'assemblée représentative de l'automne 2017.

Écoles satellites Il a été décidé que le BCTF enquête sur les implications des «écoles satellites» (ce sont les écoles établies par un conseil scolaire en dehors de ses limites) avec un rapport à la RA d'hiver, en accordant une attention particulière aux implications de la façon dont les membres sont représentés, de comment les écoles sont gérées et financées. De plus, que les données recueillies pour le rapport comprennent le nombre d'écoles, d'enseignants et d'étudiants dans les écoles satellites.

Postes non inscrits Il a été décidé que le BCTF enquête:

- les cas et les conditions de travail pour tous les enseignants non inscrits et des membres associés dans le système d'éducation publique de la maternelle à la 12^e année, en particulier les enseignants des sourds et malentendants, les enseignants d'étudiants atteints de déficience visuelle, les psychologues scolaires et les orthophonistes.
- les obstacles et les problèmes liés au recrutement et à la rétention de tous les postes non inscrits.
- les méthodes proactives que la BCTF pourrait utiliser dans la formation préalable et l'embauche subséquente de postes non inscrits.

Les résultats de ce travail soient mis à jour à la RA d'automne et d'hiver, avec un rapport complet avant la prochaine conférence de négociation.

Position de la BCPVPA sur la négociation collective des enseignants Il a été décidé que la Fédération exhorter l'Association des directeurs et vice-directeurs de la Colombie-Britannique (BCPVA) de clarifier sa position sur la portée de la négociation collective des enseignants. L'engagement de BCPVPA envers la convention collective L'assemblée a établi que la Fédération exhorter la BCPVPA à énoncer son engagement à honorer la convention collective.

Zone libre de marijuana Il a été voté que la BCTF fasse pression sur les ministères de la Santé et de l'Éducation pour qu'ils adoptent des lois nécessaires pour que les zones libres de la marijuana récréatives puissent créer nos sites scolaires.

Langue de restauration du rétablissement complet des décisions de la Cour suprême du Canada L'assemblée des représentants condamne le rythme de restauration de plus en plus lent et obscur et proteste contre les efforts délibérés et concertés des surintendants, des équipes de direction et des employeurs pour entraver la restauration complète de la Cour suprême de Décisions du Canada.

La prochaine assemblée des représentants aura lieu les 3 et 4 novembre prochains.

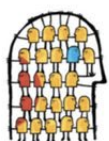
Stéphane Bélanger
Représentant aux ARS de la FECB

Rencontre nationale des présidents des syndicats de l'éducation dans le Canada

La réunion des présidents s'est tenue à Vancouver au Coast Coal Harbour Hotel du 28 au 31 mai.

En plus des éléments de l'ordre du jour transmis aux participants, le Président de la FECB, Glen Hansman, a organisé les séances d'affaires sur les sujets suivants:

- Informations et discussion sur les bases de données gouvernementales, le rapport numérique, la vie privée et les tests internationaux à grande échelle.
- Présentation sur les soins de santé mentale et la pratique informelle des traumatismes.
- Préparation pour aider à promouvoir une déclaration collective sur un enjeu ou des problèmes d'éducation en vigueur.



FORUM DES LEADERS

Le Forum des leaders est une table nationale de concertation regroupant 42 organismes. Le but est d'instaurer et encourager la collaboration pour développer une francophonie plus forte. Cette table est gérée par la FCFA. Notre présidente, Sylvie Liechtele, y représente la FCE depuis 4 ans.



De l'ACELF, Richard Lacombe, directeur général et Anne Vinet, présidente ainsi que Sylvie Liechtele, présidente du SEPF.
Rencontre du 2 mars dernier.



Sylvianne Lanthier, présidente FCFA
Audrey LaBrie, présidente du comité de coordination
Alain Dupuis, nouveau directeur général de la FCFA

30 MARS 2017

Madame Sylvie Liechtele
Présidente
Syndicat des enseignantes et
des enseignants du programme
francophone de la Colombie-Britannique
550, 6^e avenue Ouest, bureau 100
Vancouver (Colombie-Britannique)
V5Z 4P2

Madame,

Je donne suite à votre lettre adressée à l'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, concernant le questionnaire du Recensement canadien de 2021 et l'évaluation des ayants droit aux écoles francophones. La ministre Joly vous remercie d'avoir écrit à ce sujet.

Nos deux langues officielles constituent un aspect essentiel de notre identité en tant que Canadiens. Le gouvernement du Canada est fier de poser des gestes concrets pour appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire partout au pays.

À titre d'exemples, il a rétabli le questionnaire long du Recensement, augmenté le financement destiné à CBC/Radio-Canada, réinvesti dans le Conseil des arts du Canada et dans notre cinéma, modernisé le programme de contestation judiciaire, nommé des juges bilingues à la Cour suprême, procédé à la révision du Règlement sur les services bilingues, lancé le volet Mobilité francophone du Programme de mobilité internationale et développé diverses initiatives d'ordre administratif.

L'honorable Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et ministre responsable de Statistique Canada, et M^{me} Joly, en tant que ministre chargée des langues officielles, comprennent l'importance de recueillir des données fiables pour évaluer les besoins en éducation dans la langue officielle des communautés en situation minoritaire.

Comme vous le savez sans doute, le ministère du Patrimoine canadien a tenu des consultations sur les langues officielles dans le but de prendre en considération les préoccupations des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire au pays. Je vous invite à rester à l'écoute afin de participer au processus de consultation sur le contenu du questionnaire du Recensement de 2021 qui sera lancé par Statistique Canada l'automne prochain.

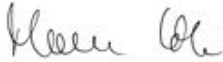



- 2 -

Ce nouvel exercice vous fournira l'occasion d'examiner directement, avec les représentants de Statistique Canada, les meilleures façons de mettre en œuvre l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de rendre plus globales les données sur la transmission de la langue française au sein des communautés touchées.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice,
Secrétariat de la correspondance ministérielle



Manon Côté

c.c. L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Monsieur Randy Boissonnault, député
Monsieur Sean Casey, député
Monsieur David Lametti, député

Expéditeur: "Minister of ISED - Ministre de ISDE (IC)"

Date: 24 avril 2017 à 11:24:52 HAP

Destinataire: "Sylvie Liechtele"

Cc: Joly, Mélanie (PCH), "Lametti, David (Ext.)"

Objet: **Ministre de l'innovation des Sciences et du Développement économique**

Madame,

Je vous remercie de votre lettre, également adressée à l'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, concernant le contenu du questionnaire du recensement canadien de 2021.

D'abord, je tiens à vous assurer que notre gouvernement est engagé à appuyer la vitalité des communautés de langues officielles partout au pays. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui assure un leadership positif dans le dossier des langues officielles.

Le Comité permanent des langues officielles mène actuellement une étude sur les enjeux relatifs au dénombrement des ayants droit en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Je suivrai attentivement les travaux du comité et j'attends avec impatience de recevoir leur rapport.

Dès l'automne 2017, Statistique Canada mettra en œuvre un processus formel de consultations publiques portant sur le contenu du questionnaire du recensement de 2021. Par la suite, en 2018 et 2019, des tests qualitatifs et quantitatifs seront menés pour toute nouvelle question ou toute modification de question et de choix de réponse qui aura été prise en considération par Statistique Canada.

Le dénombrement des ayants droit et de leurs enfants nécessite une évaluation attentive et minutieuse des façons et des outils disponibles qui permettraient d'obtenir les meilleures données possible sur le sujet. Statistique Canada est engagé à trouver le moyen le plus approprié pour obtenir ces données. D'ailleurs, Statistique Canada évaluera les avantages et les désavantages associés à l'utilisation d'un véhicule de collecte plutôt que d'un autre.

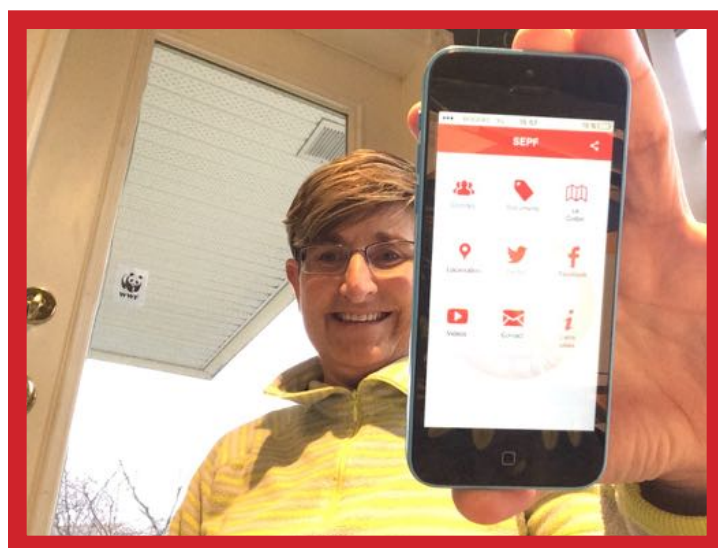
Tout changement proposé au contenu du recensement de la population doit faire l'objet d'une évaluation rigoureuse selon les normes élevées de qualité de Statistique Canada. J'invite le Syndicat des enseignantes et des enseignants du programme francophone de la C.-B. (SEPF) à participer au processus de consultations publiques relativement au contenu du recensement de 2021. En outre, je tiens à vous assurer de mon entière collaboration, ainsi que celle de Statistique Canada, afin que soient examinées et évaluées attentivement les recommandations du SEPF quant à l'importance de recueillir des données probantes pour évaluer les besoins en matière d'éducation dans la langue officielle minoritaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

**RÉPONSES À LA LETTRE DU SEPF À L'HONORABLE MÉLANIE JOLY
AU SUJET DU QUESTIONNAIRE DE RECENSEMENT CANADIEN
ET DE L'ÉVALUATION DES AYANTS DROIT AUX ÉCOLES FRANCOPHONES**

Téléchargez l'app du SEPF dès aujourd'hui



Vous n'êtes qu'à un clic du SEPF avec votre appareil mobile en cliquant sur le lien suivant: <https://app.igenapps.com/1978510>.

Vous voulez consulter la convention collective, elle est là !

Vous voulez voir les articles restaurés, ils sont là !

Vous avez des questions sur les fonds PP, c'est là !

Les bourses de justice sociale, elles sont là !

Notre revue trimestrielle du Colibri, elle est là !



Le 20 mars, j'affiche ma francophonie!



COMITÉ SÉNATORIAL DES LANGUES OFFICIELLES

La Présidente du SEPF, Sylvie Liechtele, a eu le plaisir de se joindre au Comité sénatorial des langues officielles qui, le 31 mai dernier, a rendu public son rapport sur les défis en matière d'accès aux écoles francophones et aux programmes d'immersion française en Colombie-Britannique.

Pour des informations, cliquer
sur le lien ci-dessous:

[http://ici.radio-canada.ca/emissions/
boulevard_du_pacifique/2015-2016/
chronique.asp?idChronique=434825](http://ici.radio-canada.ca/emissions/boulevard_du_pacifique/2015-2016/chronique.asp?idChronique=434825)



VOUS ÊTES INVITÉ !

Joignez-vous au Comité sénatorial des langues officielles alors qu'il rendra public son rapport sur **les défis en matière d'accès aux écoles francophones et aux programmes d'immersion française en Colombie-Britannique**.

Quand?

Mercredi 31 mai 2017

13 h 00 à 13 h 30 (HAP) :

Conférence de presse

13 h 45 à 14 h 45 (HAP) :

**Rencontre informelle avec
les sénatrices Tardif et Gagné**

Où?

Auditorium,
École secondaire Jules-Verne
5445, rue Baillie
Vancouver, C.-B. V5Z 3M6

Au cours de la dernière année, les membres du comité se sont rendus à Vancouver et à Victoria dans but d'entendre les communautés touchées.

Le comité a précédemment publié un rapport intitulé

Viser plus haut : Augmenter le bilinguisme de nos jeunes Canadiens.





AGIR ensemble POUR UNE ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE À LA HAUTEUR DE NOS aspirations

Un événement national qui a réuni du 4 au 6 mai 2017 à Ottawa, des représentantes et représentants de nombreux organismes, ayant un intérêt envers l'éducation en contexte minoritaire et à cœur leur francophonie. La Présidente du SEPF, Sylvie Liechtele, y était présente, AGIR ENSEMBLE, c'est ce que les participants ont eu l'occasion d'expérimenter lors d'ateliers-conversations, d'échanges en simultané à Edmonton et à Moncton lors de la Webdiffusion du samedi 6 mai qui était accessible à tous au pays. Les participantes et participants ont pu constater le chemin parcouru depuis l'adoption du plan stratégique sur l'éducation en langues française (PSELF) et participer à jeter les bases des prochaines étapes pour poursuivre la consolidation du réseau d'éducation en français au pays.



Concours "Santé et bien-être"

Le SEPF était fier d'annoncer, dans le Colibri de mars dernier, les deux gagnantes du concours:

Lise Vallée de l'école des Deux-rives et Lisa Porier de l'école Entre-lacs.



Le concours consistait à mettre en place des projets afin de valoriser les opportunités d'échanges et de bien-être avec les collègues enseignants.

Ci-dessous, les enseignantes et enseignants de l'école des Deux-rives ont utilisé leur prix de 250\$ pour cuisiner ensemble et essayer des recettes santé et la boisson énergétique Kumbucha. Merci à Lise Vallée pour la photo.

À l'école Entre-lacs, les enseignantes et enseignants ont, avec leur prix de 250\$, suivi des cours de Zumba donné en français pour chasser les blues de l'hiver et garder la forme!



FRANCOSPHÈRE

Une initiative de :

acelf ASSOCIATION CANADIENNE
D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE 70
Découvrir Vivre Grandir

<http://francosphere.acelf.ca/>

« Ouin, tsé... », l'insécurité linguistique!



contenus Matières à réflexion Insécurité linguistique
6 juin 2017



FONDS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

REMBOURSEMENTS de l'année scolaire 2016-17

Tous les formulaires de demande de remboursement des fonds PP doivent être acheminés au SEPFP à partir du 15 juin 2017 à l'adresse ci-dessous:

SEPFP a/s BCTF
100 - 550 6e avenue ouest
Vancouver, C.-B. V5Z 4P2

À noter que vous avez jusqu'au 30 septembre 2017 pour nous soumettre vos demandes pour l'année scolaire 2016-17.

POURQUOI ADOPTER NOS SERVICES ?



Vous n'avez pas
facilement accès à des
ressources de qualité
pour choisir des livres
en français.



Profitez d'un accès
en tout temps à notre
équipe de 42 libraires
passionnés.



Afin de vous assurer
d'avoir un impact sur
la réussite scolaire
de vos élèves.

Prêts à commencer ?

Contactez-nous

1-877-337-4083
 laurent@librairimonet.com

OU

Inscrivez-vous

sur monetpro.ca pour accéder
 aux ressources de la librairie

Librairie
Monet

Galeries Normandie • 2752, rue de Salaberry, Montréal (QC) H3M 1L3 • 1-877-337-4083
librairimonet.com • monetpro.ca

49e Assemblée générale annuelle des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba

L'ÉFM a tenu son assemblée générale annuelle le 28 avril dernier à Winnipeg.

À cette occasion, le nouveau logo des EFM pour leur 50e a été présenté.



Sara Lafrance, directrice par intérim des services francophones à la FCE,
Valérie Rémillard, présidente de l'ÉFM
et Sylvie Liechtele, présidente du SEPF



Réponse du CSF à la lettre du SEPF du 20 février 2017 au sujet des conseillers scolaires



CONSEIL D'ADMINISTRATION



CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR COURRIEL

21 mars 2017

Madame Sylvie Liechtele
Présidente
Syndicat des enseignantes et enseignants du
Programme francophone

Courriel : sylvieliechtele@gmail.com

Madame la Présidente,

J'accuse réception de votre lettre en date du 20 février 2017, ayant pour objet la communication libre entre les membres de la communauté francophone, les enseignantes et les enseignants et les conseillers scolaires élus au CSF.

Le Conseil scolaire francophone diffère, de par son mandat, dans son rôle, dans son fonctionnement et dans son organisation des autres conseils scolaires de la Colombie-Britannique. Tout comme les enseignantes et les enseignants du CSF ne peuvent être comparés à ceux des conseils scolaires anglophones, le Conseil scolaire francophone est unique.

Toutefois, comme les autres conseils scolaires, le CSF répond aux exigences de la Loi scolaire de la province, ainsi qu'aux politiques qui en émanent. Ainsi, pour répondre à vos questions, je me permets de vous référer à la politique P-303 Rôles et responsabilités du conseil d'administration et des conseillers et conseillères scolaires du CSF (adoptée le 27 juillet 1996, dernière révision le 25 juin 2016) et plus particulièrement à l'article 1 « énoncé de la politique », ainsi qu'aux articles 2.1 et 2.3 rôles et responsabilités des conseillers et conseillères scolaires. De plus, je vous recommande le code de déontologie des conseillères et conseillers du programme francophone, article 6 et 14.

Je désire également mentionner que le CSF met à la disposition de l'ensemble de la communauté et des enseignantes et enseignants que vous représentez, des processus de consultation diverses comme, sans s'y limiter, le comité-conseil du conseil d'administration, les séances publiques des réunions du conseil d'administration, les groupes de travail, les comités des partenaires, où sont parfois invités des élus, des consultations à grande échelle (Thought Exchange) ainsi que de nombreuses rencontres ad hoc, répondant à une structure encourageant la collaboration et le respect.

Je peux vous assurer que tous les conseillers scolaires ont à cœur les intérêts des communautés francophones qu'ils représentent. Quatre (4) d'entre eux accomplissent actuellement un second

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
100 – 13511 Commerce Parkway, Richmond, (C.-B.) V6V 2J8 | T. 1-604-214-2600 | 1-888-715-2200 | F. 604-214-9881 |
info@csf.bc.ca | www.csf.bc.ca

Page 1 sur 2

mandat et un des élus y est depuis la création du CSF. Par conséquent, ils semblent répondre aux attentes de celles et de ceux qui les ont élus. J'abonde dans votre sens au sujet de l'impact négatif qu'une information filtrée et contrôlée ainsi qu'une prise de décision dogmatique peuvent avoir au sein de toute organisation. Mais je peux vous rassurer que la structure du Conseil scolaire francophone évite de tels dangers.

J'espère avoir pu répondre à vos inquiétudes et je vous encourage à continuer à communiquer avec moi directement dans votre rôle en tant que présidente du syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone et au nom de tous ses membres. Je me permets de vous indiquer amicalement afin d'éviter toute perte de correspondance que mon nom est Marie-France Lapierre.

Demeurant à votre disposition, je vous prie d'agréer, madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Marie-France Lapierre
Présidente

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
100 – 13511 Commerce Parkway, Richmond, (C.-B.) V6V 2J8 | T. 1-604-214-2600 | 1-888-715-2200 | F. 604-214-9881 |
info@csf.bc.ca | www.csf.bc.ca

Page 2 sur 2

NOTE: Voir page 24 du Colibri de mars 2017 pour la lettre du SEPF.



Pourquoi les conseillers scolaires sont-ils importants?

Les récents événements concernant le système d'enseignement public en Colombie-Britannique ont attiré l'attention sur le rôle des conseil scolaires élus localement. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec les décisions qu'ils prennent, ces derniers sont néanmoins élus démocratiquement et doivent présenter des comptes à leurs collectivités locales. Cette tradition démocratique ne devrait jamais être sapée par l'élimination d'élections ou par un transfert de responsabilité à des bureaucrates nommés par la province et non à des représentants élus.

Dix raisons principales pour conserver des conseillers scolaires en Colombie-Britannique

- 1. Influence de la collectivité :** depuis plus d'un siècle, les conseillers scolaires donnent aux collectivités la capacité d'adapter à la réalité locale leur système d'enseignement public. Des conseillers scolaires du conseil d'administration du conseil scolaire élus démocratiquement, peuvent représenter le profil de la collectivité et ses besoins auprès du gouvernement provincial.
- 2. Défense des intérêts :** les conseillers scolaires locaux ont le potentiel d'être les défenseurs les mieux informés et les plus dignes de confiance au sujet de l'enseignement public dans leurs collectivités locales.
- 3. Renforcement des collectivités :** les conseillers scolaires locaux peuvent prendre des décisions qui protègent les écoles locales des coupures et des fermetures et qui renforcent leur rôle de centres communautaires.
- 4. Responsabilité :** les conseillers scolaires élus sur une base démocratique ont une responsabilité à l'égard de leurs collectivités qui ne se compare pas à celle de bureaucrates qui ont eu une nomination politique.
- 5. Consultation :** les parents, les enseignants, les élèves et les membres de la collectivité ont besoin de conseillers scolaires élus localement pour servir de plateformes accessibles pour résoudre les dossiers locaux. Les parents et les autres membres de la collectivité peuvent discuter directement avec les conseillers scolaires du conseil d'administration du conseil scolaire élu. Cela signifie qu'ils bénéficient d'une audition impartiale pour leurs préoccupations et leurs options.
- 6. Protection du système public :** les conseillers scolaires du conseil d'administration du conseil scolaire peuvent contribuer à préserver les élèves et les parents contre des tentatives continues de commercialisation et de privatisation de l'enseignement en Colombie-Britannique.
- 7. Décisions locales pour des besoins locaux :** au niveau de la gouvernance, les conseillers scolaires du conseil d'administration du conseil scolaire sont les plus aptes à connaître les besoins particuliers des enfants et des familles dans leurs collectivités et à déterminer la manière dont devraient être allouées les ressources.
- 8. Représentation et assurance de la diversité :** le choix des conseillers scolaires élus reflète souvent la diversité de nos collectivités. Ces derniers peuvent servir de modèles pour des établissements ayant une démarche inclusive et aider les conseillers scolaires à agir dans l'intérêt des besoins de plus en plus divers des élèves de la Colombie-Britannique.
- 9. Assurance de justice :** les conseillers scolaires locaux peuvent équilibrer l'allocation des ressources pour minimiser les inégalités entre les écoles et maximiser la justice.

10. Constitution de solides relations de travail : les conseillers scolaires locaux peuvent assurer des relations de travail positives qui sont fondamentales pour un système scolaire dynamique.

À quels défis les conseillers scolaires se heurtent-ils?

À quels défis les conseillers scolaires se heurtent-ils?

Depuis des décennies, les conseillers scolaires de la Colombie-Britannique font face à une diminution de leurs pouvoirs par suite de la perte de la capacité locale d'imposition, du transfert de la négociation collective du niveau local au palier provincial, de la fusion des conseillers scolaires, et du fait que la BC Public School Employers' Association (BCPSEA) constitue désormais l'agent de négociation collective de l'employeur. En 2014, les commissaires délégués de la BCPSEA ont été licenciés et ont été remplacés par un conseil constitué d'une seule personne.

Menace de réorganisation/d'élimination

Depuis des années, les conseillers scolaires locaux ont été menacés d'être remplacés par des administrations régionales, à l'image du secteur de la santé de la Colombie-Britannique. Il en résulterait une diminution de l'accès du public aux décideurs qui peuvent résoudre les besoins réels des élèves.

Insuffisance de fonds/affectation de coûts

Le moyen le plus facile d'affaiblir les conseillers scolaires est d'assurer un financement inadéquat, tout en les accablant de coûts et de responsabilités accrues. Ayant moins de moyens pour remplir les termes de leur mandat, les conseillers scolaires ont été forcés de représenter le gouvernement provincial devant leurs collectivités, au lieu du contraire. Les quelques conseils scolaires qui ont choisi de faire face au gouvernement en soumettant des budgets représentant leurs besoins réels ont été licenciés, ainsi que le montre le cas du conseil scolaire de Cowichan en 2012. Les conseillers scolaires ont besoin de financement adéquat, stable et prévisible qui répond aux véritables besoins des élèves, des parents et des employés du conseil scolaire.

Privatisation, transformation en sociétés et collecte de fonds

Au cours de dix dernières années, le financement dont bénéficient les écoles privées a augmenté de 92 % alors que celui des écoles publiques n'a augmenté que de 19 %. En outre, les conseils scolaires ont fait face à des pressions « pour des raisons d'efficacité », par la centralisation et/ou par l'élimination des services éducatifs, par une ingérence insidieuse de la part de sociétés ciblant les nombreux millions de dollars de bénéfices potentiels représentés par les écoles et par des demandes grandissantes imposant aux parents de réunir des fonds pour des services qui étaient considérés jusqu'alors comme fondamentaux.

Que pouvez-vous faire pour contribuer au maintien des conseillers scolaires ?

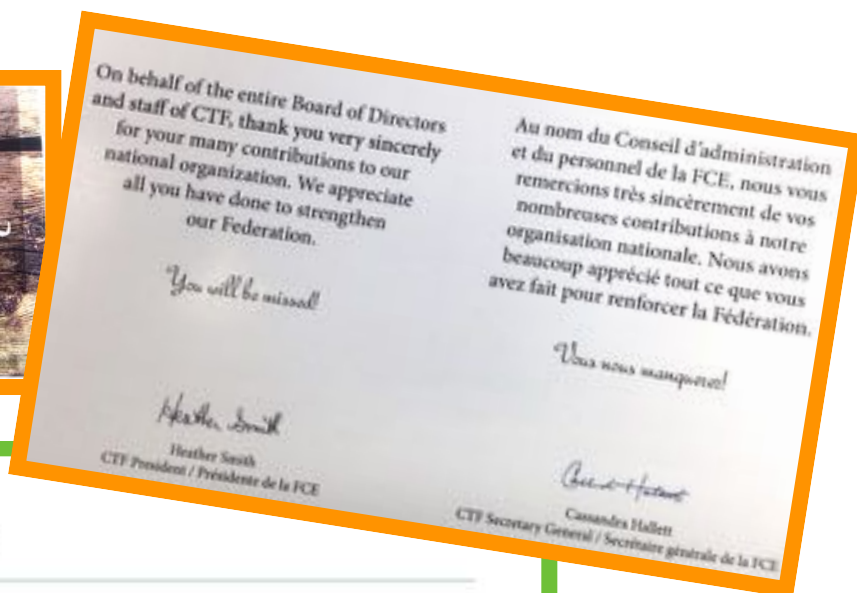
- Parler à votre famille et à vos amis du besoin de conserver des conseillers scolaires qui ont été élus démocratiquement.
- Écrire des lettres exprimant votre soutien, assister à des événements, et participer au dialogue public sur l'avenir des conseillers scolaires.
- Contacter votre député local pour exprimer votre soutien aux conseillers scolaires.
- Demander aux candidats à la prochaine élection quel est leur plan pour soutenir et améliorer le rôle des conseillers scolaires dans notre province.
- Encourager les parents, les élèves et les organismes communautaires à prendre des mesures pour les soutenir dans votre conseil scolaire. Demandez aux conseillers scolaires du conseil d'administration du conseil scolaire, ce qui serait utile dans ce cas.

Le rôle et le mandat des conseillers scolaires constituent un dossier ayant des répercussions sur la collectivité dans son ensemble, et non seulement sur les conseillers scolaires du conseil d'administration du conseil scolaire et sur le ministère de l'Éducation. Chaque personne dans la collectivité a un intérêt dans l'enseignement public, parce que nous bénéficions tous d'un système d'enseignement public solide et stable, qui se montre équitable, accessible, et contribue au succès de tous les élèves.



Un message de la Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique

Des remerciements à la Présidente du SEPF





GAGNANTS DES BOURSES DE L'ACELF

Afin de permettre à quatre enseignantes et enseignants d'aller à la conférence de l'ACELF du 28 au 30 septembre 2017 à Calgary, le SEPF a tiré au sort quatre bourses de 2 000\$ en collaboration avec le CSF parmi les participantes et participants au concours. Les heureux gagnants sont:

Belkacem Alileche, école des Pionniers-de-Maillardville

Sonia Hamadene, école Au-cœur-de-l'île

Nathalie Lavoie, école Gabrielle-Roy

Estelle Pimenta, école Rose-des-vents

Toutes nos félicitations!

Lettre d'entente Rencontres de collaboration



LETTRÉ D'ENTENTE

entre

le Syndicat des enseignantes et enseignants du
programme francophone de la C.-B. (SEPF)

et

le Conseil scolaire francophone (CSF)

Rencontres de collaboration

Compte tenu que le but d'une rencontre de collaboration est d'avoir un impact positif sur les expériences d'apprentissages des élèves et sur la démarche pédagogique du personnel enseignant dans les écoles, les deux parties s'entendent sur les modalités suivantes :

- Les équipes de collaboration et leur composition sont initiées par le personnel enseignant. Un membre de l'équipe de collaboration, choisi de façon démocratique par l'équipe, assurera le suivi avec direction pour l'organisation de la rencontre.
- La participation du personnel enseignant à une équipe de collaboration est volontaire et a lieu pendant les heures de travail régulières.
- Les directions d'écoles et les directions adjointes en collaboration avec les enseignants facilitent l'organisation (horaire, remplacement, endroit, etc.) de la rencontre de collaboration.
- La direction d'école peut être membre d'une équipe de collaboration au même titre que le personnel enseignant.
- Les rencontres de collaboration peuvent prendre la forme d'une réflexion, d'un partage, d'un engagement ayant en commun un domaine d'expertise ou une pratique professionnelle.
- S'il y a collecte de données par le biais d'une rencontre de collaboration, les données appartiennent à ses membres.
- Les ressources et les fonds alloués pour ce projet seront répartis de façon équitable.
- Cette entente est en vigueur pour l'année scolaire 2017-2018 (1^{er} septembre 2017 au 30 juin 2018).

Date : 1 juin 2017

Sylvie Liechtele
Présidente du SEPF

Caroline Picard
Directrice générale adjointe



CA de la FCE

Les 10 et 11 avril 2017 à Ottawa



La Sénatrice Payette parlant de l'article 43 du Code Criminel du Canada "Le droit de corriger physiquement les enfants" dont le gouvernement t fédéral veut abolir.

La FCE remet un cadeau de remerciement pour la retraite de la Présidente du SEPF, Sylvie Liechtele, et en reconnaissance des services rendus particulièrement pour la cause des enseignantes et enseignants francophones en milieu minoritaire en BC et partout au Canada.

Au niveau provincial et territorial, les sujets suivants ont été discutés lors de la dernière rencontre du CA de la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants.

- La nécessité d'offrir des possibilités d'apprentissage professionnel de qualité, pertinentes et conçues pour le personnel enseignant, par le personnel enseignant.
- La charge de travail du personnel enseignant et des administratrices et administrateurs.
- La santé mentale et le bien-être du personnel enseignant.



Norm Gould, vice-président de la FCE et président de la MTS, Shelley Morse, vice-présidente de la FCE et présidente sortante du NSTU, Liz Stuart, prochaine présidente et Ann Hawkins, présidente actuelle de l'OECTA, Sylvie Liechtele, présidente du SEPF de la C.-B., Cassie Hallett, secrétaire générale de la FCE et Jill Mason, présidente de l'AEV.



Sébastien Joly, président de l'APEQ, Francine Leblanc-Lebel, vice-présidente de la FCE et Sylvie Liechtele, présidente du SEPF

Au niveau national et international, les sujets suivants ont été discutés:

- La question du droit d'auteur dans les écoles.
- Le projet de loi pour abroger l'article 43 du Code criminel du Canada.
- Des remerciements aux organisations membres pour leur soutien financier et le parrainage des enseignantes-animatrices à l'occasion de l'événement historique "Héritières du suffrage".
- L'occasion de perfectionnement professionnel de juillet 2017 aux enseignantes et enseignants francophones en milieu minoritaires grâce à un partenariat avec la Francoforum de Saint-Pierre et Miquelon.
- L'adoption du budget provisoire qui sera soumis à l'AGA qui contient une proposition pour accroître de 1\$ le montant de la cotisation versée à la FCE, qui s'élèverait donc à 29,80\$ par membre cotisant.
- Les lauréats et lauréates des prix de la FCE de 2017 dont les noms seront dévoilés à l'AGA de juillet.
- La présentation d'un compte-rendu du Sommet international sur la profession enseignante.
- La nomination d'un nouveau secrétaire général adjoint. Sylvain Cléroux a débuté ses nouvelles fonctions le 5 juin.
- L'annonce officielle de la retraite du secrétaire général de l'IE en janvier 2018, après 25 ans dans ce rôle.



Mark Ramsankar, président désigné de la FCE

Il est temps que



IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

PRÉJUDICES SUBIS PAR LES ÉLÈVES DE LA C.B.

En 2002, Christy Clark, alors Ministre de l'Éducation, dépouille les conventions collectives des enseignants. Elle en retire les limites de taille des classes, les ratios d'enseignants spécialisés et le soutien garanti pour les élèves avec des besoins particuliers.

Elle réduit également les budgets, de sorte que le financement de l'éducation en tant que part de la dépense globale et de l'économie de la Colombie-Britannique chute de façon spectaculaire: environ **300 millions de dollars par année!**

Le résultat? **3,500 postes d'enseignants ont été perdus**, les tailles des salles de classe ont augmenté et les enfants ont cessé d'obtenir du soutien supplémentaire, même si leurs besoins augmentaient.



4 IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE—Les chiffres parlent d'eux-mêmes

QUINZE ANNÉES DE PRÉJUDICES SUBIS PAR LES ENFANTS ET LES FAMILLES DE LA C.-B.

Depuis 2002, notre gouvernement provincial a nui aux enfants et à leurs familles.

Du moment où leurs enfants voient le jour à celui où ils finissent leurs études, les parents de la Colombie-Britannique se démènent face à des pressions croissantes: des frais de garde d'enfants aussi élevés que des prêts hypothécaires, l'augmentation des frais de scolarité, des collectes de fonds permanentes pour couvrir les besoins les plus élémentaires, la montée en flèche des frais d'inscription et de la dette étudiante.

Dès la petite enfance, puis de la maternelle à la 12e année et enfin lors des études post secondaires, les enfants et les jeunes ont besoin de l'augmentation d'un investissement stable, pour une éducation publique de qualité, afin de leur assurer un avenir prospère.

Mais ce n'est pas ce que nous constatons avec le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique.

2 IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE—Les chiffres parlent d'eux-mêmes

DE LA PRÉ MATERNELLE AUX ETUDES POST SECONDAIRES LES PARENTS PAYENT DE PLUS EN PLUS

Frais de garde mensuel pour un enfant en bas âge	Montreal	\$164
	Winnipeg	\$451
	Vancouver	\$1,325

Estimations des subventions annuelles des parents dans l'éducation publique:

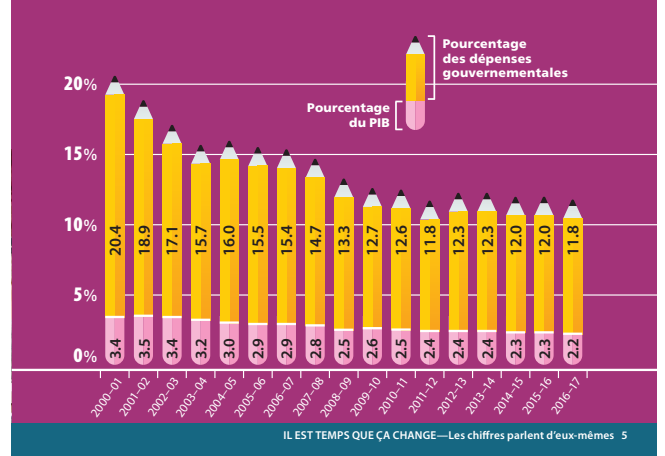
- Fournitures scolaires—**\$92 millions de \$**
- Levées de fonds pour les APÉ—**\$40 millions de \$**

La dette moyenne pour les diplômés avec un Baccalauréat a augmenté de presque 60% entre 2000 et 2010 pour atteindre **32,300 \$**.

Les revenus du gouvernement de la C.B tirés des frais d'inscription ont eux augmenté de **400% depuis 2001**.

IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE—Les chiffres parlent d'eux-mêmes 3

DÉPENSES EN ÉDUCATION EN C.-B.



IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE—Les chiffres parlent d'eux-mêmes 5

MOINS D'ENSEIGNANTS POUR OFFRIR DE L'AIDE SPÉCIALISÉE AUX ENFANTS

Les enseignants spécialisés sont hautement qualifiés pour donner à chaque élève le type d'attention individuelle dont il a besoin et qu'il mérite. Pourtant, au cours des 15 dernières années, les écoles de la Colombie-Britannique ont perdu plus de 1 694 postes importants d'enseignants spécialisés.

Ces postes sont rétablis par ordonnance de la Cour suprême du Canada, mais les coupures n'auraient, tout d'abord, jamais dû avoir lieu.

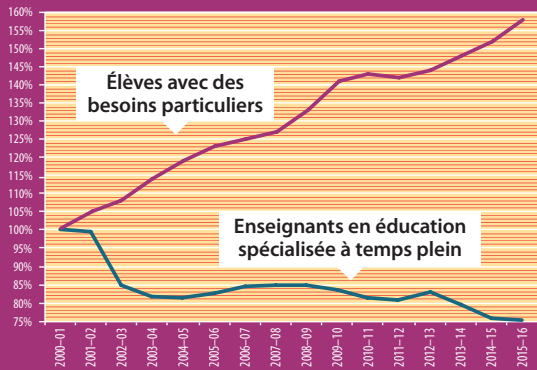
ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉS À TEMPS PLEIN (Les chiffres ETP sont arrondis)	2001-02*	2015-16	CHANGEMENT 2001-02 à 2015-16	
			#	%
Services de bibliothèque	922	565	-357	-39%
Conseil	990	868	-122	-12%
Éducation spécialisée	4052	3064	-987	-24%
Anglais langue seconde	1016	797	-219	-22%
Éducation autochtone	207	198	-9	-4%
Totals	7186	5492	-1694	-24%

6 IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE—Les chiffres parlent d'eux-mêmes

ça change...

NOS CLASSES INCLUSIVES DEVIENNENT TRÈS COMPLEXES LORSQUE LES ÉLÈVES ONT UNE GRANDE GAMME DE BESOINS INDIVIDUELS

Pourtant aujourd'hui, il y a moins de soutien alors qu'il y a davantage d'élèves qui ont besoin d'aide supplémentaire



IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE—Les chiffres parlent d'eux-mêmes 7

AUGMENTATION DES INÉGALITÉS ET DES INJUSTICES SOCIALES

Voici matière à réfléchir: un enfant sur cinq en Colombie-Britannique grandit pauvre: cela représente plus de 163 000 enfants! Pourtant, la Colombie-Britannique est la seule province sans plan de réduction de la pauvreté.

Parmi les enseignants interrogés:

81% ont des élèves dans leur classe qui commencent la journée le ventre vide **81%**

43% indiquent que l'école a un programme de déjeuner (breakfast) **43%**

80% ont des enfants dans leurs classes qui n'ont pas de diner (lunch) ou collations **80%**

44% indiquent que l'école a un programme de repas **44%**

10 IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE—Les chiffres parlent d'eux-mêmes

DES CENTAINES D'ÉCOLES CONTRAINTES DE FERMER LEURS PORTES

Depuis 2002, **257 écoles publiques ont été fermées** en raison du sous-financement. Beaucoup d'enfants sont désormais obligés de faire jusqu'à **deux heures** de trajet aller-retour par jour.

Encore plus d'écoles sont dégradées, avec du plomb dans l'eau potable, de l'amiante dans les murs, un entretien inadéquat et l'absence de mise à niveau sismique, et ce malgré les promesses du gouvernement libéral de la Colombie-Britannique.

Dans certains quartiers en pleine croissance, les écoles sont tellement surpeuplées que des milliers d'élèves passent des années dans des salles de classe portatives.

8 IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE—Les chiffres parlent d'eux-mêmes

LES ENFANTS LES PLUS VULNÉRABLES SONT ENCORE PLUS EN DANGER

La situation est encore plus difficile pour les enfants autochtones de la Colombie-Britannique: un **enfant sur trois** vivant hors réserve et la moitié de ceux vivant dans les réserves grandissant dans la pauvreté.

Les défenseurs des enfants tirent la sonnette d'alarme depuis des années, mais le système de protection de l'enfance de la Colombie-Britannique est en crise. Entre 2007 et 2016, parmi les enfants laissés au soin du gouvernement **914 sont décédés** et **2 957 ont subi des blessures graves**.

Il est temps de prendre des mesures pour les enfants vulnérables!

11 IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE—Les chiffres parlent d'eux-mêmes

ENCORE PLUS D'ARGENT PUBLIC POUR LES ÉCOLES PRIVÉES

En revanche, les écoles privées de la Colombie-Britannique—y compris les pensionnats d'élite—obtiennent des subventions gouvernementales massives.

En 2016-17, les écoles privées de la Colombie-Britannique ont reçu un financement public estimé à **358 millions de dollars**.

Entre 2005 et 2006 et 2016-17, le financement des écoles privées de la Colombie-Britannique a augmenté d'un fabuleux **92%**!

9 IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE—Les chiffres parlent d'eux-mêmes

Tous ceux d'entre nous qui se sentent concernés par les enfants et l'éducation publique savent qu'il est temps que ça change!

Tous ceux d'entre nous qui se sentent concernés par les enfants et l'éducation publique, savent qu'il est temps que ça change!

- une augmentation significative des investissements pour de meilleures conditions d'apprentissage.
- un plan audacieux pour la construction de nouvelles écoles et une mise à niveau sismique.
- plus de fonds et de ressources pour mettre en œuvre les changements du curriculum.
- un plan de réduction de la pauvreté et un financement accru pour les soins de santé mentale.
- plus de ressources pour soutenir les enfants qui sont au soin du gouvernement et les autres enfants vulnérables.

Ensemble nous pouvons changer les choses pour tous les enfants de la C.-B. Le changement c'est possible! #FundBCschools

Pour plus d'information et du matériel de base pour toutes les statistiques, rendez-vous sur BCTF.ca/TheNumbersTellTheStory. Autorisée par la FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTS(E)S DE LA C.-B. sponsor inscrit en vertu de la Loi Électorale, 604-871-2283. 100-550 6ème avenue, Ouest Vancouver, C.-B. V5Z 4P2 | Bctf.ca

CCD17-0037



RÉPONSE

Non.

Article D.31

Heures de travail

Les périodes hebdomadaires d'enseignement seront de : - vingt-cinq (25) heures pour les enseignants de l'élémentaire, - vingt-sept heures et demie (27,5) pour les enseignants du secondaire. On entend par périodes d'enseignement les heures régulières consacrées à l'instruction des élèves. Sont également inclus : les classes titulaires; les changements de classe; les récréations dans les écoles élémentaires; les heures de préparation; les déplacements entre les différents lieux de travail pour les enseignants itinérants.

**"Surveillez vos pensées;
Elles deviennent des mots.**

**Surveillez vos mots;
Ils deviennent des actions.**

**Surveillez vos actions;
Ils deviennent des habitudes.**

**Surveillez vos habitudes;
Ils deviennent des traits de caractère.**

**Regardez votre personnage;
Car cela devient votre destinée. "**

Upanishads

SANTÉ ET SÉCURITÉ

MESSAGE DE VOTRE COMITÉ DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'administration du *Naloxone*

Suite à la réunion du comité exécutif de la FECB qui a eu lieu les 16 et 17 février derniers, la fédération informe ses membres des risques potentiels pour la santé et la sécurité des membres et de l'importance de la formation à l'administration de *Naloxone* dans les écoles.

Le FECB a récemment appris que certains districts scolaires de la province ont acheté des trousse de *Naloxone* pour les écoles. Cependant les membres n'ont pas été suffisamment informés de l'importance d'une formation afin d'utiliser adéquatement ce médicament ainsi que de connaître les risques associés à l'administration de la *Naloxone*.

Il est possible qu'il y ait des attentes légales à l'égard des enseignants afin d'administrer la *Naloxone* en cas d'urgence. Il est important que ceux qui administrent ce médicament reçoivent au préalable la formation sur la façon de procéder.

Si vous envisagez de vous porter volontaire afin de suivre la formation sur l'administration du *Naloxone*, il est important que vous passiez en revue les informations ci-dessous, qui incluent certains des risques associés à l'administration de ce médicament.

a. Appeler le 911! Bien que l'impression dans les médias est que *Naloxone* est la solution rapide aux surdoses, les incidents de surdosage sont graves et mettent en danger la vie. Si vous soupçonnez une surdose, appelez le 911 immédiatement pour activer le système médical d'urgence.

b. Pour ressusciter un individu qui souffre d'une surdose d'opioïdes, la respiration artificielle (ventilation) et / ou la RCR est souvent nécessaire avec *Naloxone*. Pour ce faire, vous aurez besoin d'un équipement de protection comprenant un écran facial et des gants. Cet équipement doit être stocké dans un emplacement accessible avec la trousse de *Naloxone*.

c. Les patients peuvent réagir violemment lorsqu'ils ont reçu de la *Naloxone* et sont en train de suivre un surdosage. Assurez-vous de connaître votre environnement et de comprendre les risques.

d. Méfiez-vous des blessures par piqûres d'aiguille. La *Naloxone* est un médicament injectable, administré par voie intramusculaire. Ce qui implique l'utilisation d'une aiguille pointue, mais l'aiguille est conçue de façon à se rétracter après l'injection. Il arrive que l'aiguille ne se rétracte pas correctement. Assurez-vous d'éliminer adéquatement l'aiguille qui ne se rétracte pas.

e. Le *Narcan* / *Naloxone* est disponible en différentes formes. Assurez-vous que la formation que vous recevrez est en lien avec le produit que vous utiliserez à votre école.

f. La tenue de dossiers est importante. Gardez un registre de votre formation et de toute administration du médicament. Vous êtes encouragé à partager ces documents avec votre syndicat.

g. Il peut être nécessaire d'administrer plusieurs doses pour que la *Naloxone* prenne effet, il peut arriver qu'il n'y est pas assez de doses fournies dans la trousse. Soyez conscient de cette éventualité et soyez prêt à administrer la respiration artificielle et / ou la RCR.

h. Poser des questions. Au cours de la formation, s'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas, ou si vous avez besoin d'éclaircissement, n'oubliez pas de demander. Vous faites du bénévolat pour une situation stressante, avec un certain risque personnel, il est important que toutes les informations soient claires.



Annie Bédard

Christian Côté

Richard Fréchette

Sylvie Liechtele

Irène Noël

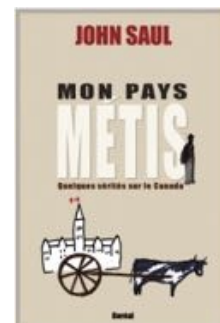
Isabelle Ross

Lise Roy

Meredith Vance-Gatien



SUGGESTION DE LECTURE



Mon pays métis Quelques vérités sur le Canada

«Nous ne sommes pas une civilisation d'inspiration française ou britannique, déclare John Saul. Nous ne l'avons jamais été.» Dans ce nouveau livre, John Saul poursuit son exploration de la psyché canadienne. En jetant une lumière originale et féconde sur notre histoire, il nous amène à remettre radicalement en question l'image que nous avons de nous-mêmes. « En ayant recours, pour nous définir, à un langage qui n'exprime ni notre véritable nature ni notre véritable mythologie, nous avons privé notre civilisation de sa force. Nous avons neutralisé notre capacité de discuter et d'agir d'une manière qui reflète notre inconscient collectif, nos exigences éthiques. »

<http://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/livres/mon-pays-metis-1645.html>



*Nous vous souhaitons
de très bonnes vacances!*



**À noter que les bureaux du SEPF seront fermés
du lundi 10 juillet au vendredi 18 août.**

En cas d'urgence, veuillez contacter
Linda Thériault, présidente du SEPF
à lindatheriault.sepf@gmail.com.

QUESTIONS / BESOIN D'AIDE....

CONTACTEZ-NOUS



**Syndicat des enseignantes et
enseignants du programme
francophone de la C.-B.
100-550, 6ème avenue ouest
Vancouver, C.-B. V5Z 4P2**

604-871-1865

**sans frais:
1-877-783-224**

**www.sepfc.com
www.facebook.com/SEPFCB**

COMITÉ EXÉCUTIF 2017-2018

Linda Thériault

Présidente du SEPF
et Présidente du comité des négociations et du comité de santé et bien-être

Stéphane Bélanger

1ère Vice-président
et Président du Comité de santé et sécurité et Représentant aux ARs de la FECB

Brigitte Attali-Netherton

2ème Vice-présidente
et Présidente du comité de perfectionnement professionnel

Denise Branter

Trésorière

Jasmine De Serres

Secrétaire du CE et Présidente du Comité de justice sociale

Elvire Seumo

Représentant aux ARs de la FECB

Kathy L.-Cabana

Présidente du Comité des enseignantes et enseignants qui enseignent sur appel
et des nouveaux enseignantes et enseignants

Hamida Bendriss

Responsable du dossier des enseignantes et enseignants du secondaire

Lise Martel

Assistante administrative du SEPF

COMITÉS PERMANENTS 2017-2018

Comité de perfectionnement professionnel

(4 membres dont la 2ème VP):

Brigitte Attali-Netherton, Carrie Antoniazzi, Loïc Fauteux-Goulet et Francine Parent

Comité de santé et sécurité au travail

(3 membres):

Denise Branter, Gabriel Bettey et Richard Drouin

Comité de justice sociale

(4 membres):

Jasmine De Serres, Hamida Bendriss, Gaspar Douo et Véronique Vachon

Comité des des enseignantes et enseignants qui enseignent sur appel et des nouveaux enseignantes et enseignants

(3 membres dont le représentant des suppléants du CE):

Kathy L.-Cabana, Denise Branter et Hamida Bendriss

COURRIEL PRIVÉ

POUR INFORMATION CONFIDENTIELLE SYNDICALE

Dans le but de pouvoir vous envoyer des informations sensibles relatives au syndicat, nous
vous prions de transmettre votre adresse de courriel privé à lisemartel.sepf@gmail.com.
Le SEPF ne communiquera pas cette information.